FRAPNA AIN 2015

Atlas de la Biodiversité Communale d'Ambérieu-en-Bugey

Bilan 2015

FRAPNA Ain, 44 avenue de Jasseron 01 000 Bourg-en-Bresse
Dossier suivi par Stéphane Gardien
Tél. 04 74 21 38 79 - Courriel : frapna-ain@frapna.org – Web : www.frapna-ain.org

Table des matières

TABLE DES MATIERES **2**

LA FRAPNA AIN **4**

1 LA DEMARCHE ABC **5**

1.1 PRESENTATION GENERALE 5
1.2 L'ABC A AMBERIEU-EN-BUGEY 5

2 SYNTHESE DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE **7**

2.1 ESPACES A ENJEUX DE BIODIVERSITE IDENTIFIES 8
2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques *8*
2.1.2 Zonage de protection: l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope *13*
2.1.3 Zonage Natura 2000 ..... *14*
2.1.4 Inventaire Zone Humides de l'Ain (CEN, 2013) *14*
2.1.5 Inventaire des pelouses sèches de l'Ain (Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes) . *15*
2.2 DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES 16
2.2.1 Flore *16*
2.2.2 Faune *18*

3 CARACTERISATION DU PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL **24**

3.1 OCCUPATION DU SOL 24
3.1.1 Milieux forestiers *24*
3.1.2 Milieux ouverts *27*
3.1.3 Cours d'eau et milieux humides *30*
3.2 SYNTHESE DES HABITATS 33
3.2.1 Inventaires 2015 ..... *33*
3.2.2 Travail préparatoire à la cartographie des habitats naturels de la commune *33*
3.3 FLORE 35
3.3.1 Inventaires 2015 ..... *35*
3.3.2 Synthèse des données *35*
3.3.3 Espèces remarquables *36*
3.3.4 Espèces exotiques envahissantes *39*
3.4 FAUNE 41
3.4.1 Inventaires 2015 ..... *41*
3.4.2 Synthèse des données *41*
3.5 CORRIDORS 44

4 ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ET PERSPECTIVES 2016 ..... **46**

4.1 EVALUATION DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE 46
4.2 PERSPECTIVES 2016 46
4.3 ENJEUX DE BIODIVERSITE A AMBERIEU-EN-BUGEY 47
Les zones humides *47*

Les milieux ouverts *48*

5 ANIMATION DE LA DEMARCHE ET IMPLICATION DES HABITANTS 49

5.1 SORTIE NATURE A DESTINATION DES HABITANTS 49
5.2 LIVRET GRAND PUBLIC 50
5.3 EXPERIMENTATION FORMATION D'AMBASSADEUR ABC 50
5.3.1 L'implication de jeunes services civiques dans la communication du projet ABC 51
5.3.2 Formation expérimentale d'Ambassadeurs de la démarche ABC 51
5.4 PERSPECTIVES 2016-2017 56

CONCLUSION 57

6 ANNEXES 58

6.1 ANNEXE 1 : QU'EST-CE QUE LES SCIENCES PARTICIPATIVES ? 58
6.2 ANNEXE 2 : LISTE DES PROGRAMMES ET BASES DE DONNEES PARTICIPATIVES 60
6.3 ANNEXE 5 : LISTE COMMUNALE DE LA FLORE, ISSUE DE LA BIBLIOGRAPHIE 63

La FRAPNA Ain

La FRAPNA Ain est une association de type loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui regroupe des associations adhérentes ou fédérées et des membres individuels. Affiliée à l'Union Régionale FRAPNA et à France Nature Environnement, elle a objet la préservation du patrimoine naturel et de l'environnement. Depuis plus de 40 ans, la FRAPNA milite et agit pour :

- La défense et la protection des écosystèmes ;
- La sauvegarde de l'environnement naturel et urbain, des milieux naturels, de la faune et de la flore du département de l'Ain ;
- La lutte contre les pollutions de toutes sortes (air, eau, bruit, déchets, radioactivité...).

Le travail qu'elle effectue (éducation à la nature et à l'environnement, animation territoriale, inventaires biodiversité, veille, actions de prévention, d'animation, de conseil, de formation, actions militantes, etc..) est un travail d'équipe entre personnes salariées, bénévoles, stagiaires... La Frapna siège dans de nombreuses commissions dans lesquelles elle représente la société civile.

La FRAPNA Ain est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de membres bénévoles dont la Présidente est **Lucile Hanouz**. Le **Conseil d'administration** est composé de :

Collège individuel :	Collège Associations :
BACHASSON Bernard	**ARROT Manuela :** vice-présidente - Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (ARN HCJ)
BOUVIER Christophe	
BUCHER Denis	
DAUJAT Baptiste : Vice-Président	**CHOLET Jérémie** - Association pour la Connaissance de la Nature Jurassienne (ACNJ)
LAURENT Pierre-Maurice : Secrétaire adjoint	
MICHELOT Marc	**HANOUZ Lucile (présidente)** - ECHENE'VERT La Roche Fendue
PEGARD Antoine : Secrétaire	
SAURA-LACOUR Régine	**PHILIPPE Jean-Claude** - Comité Départemental de Randonnées Pédestre (CDRP)
VERNE Bernard	
VERNUS Emmanuel : Trésorier	

Une équipe **d'une dizaine de salarié-es** est chargée de la mise en œuvre du projet associatif.

L'**équipe salariée** est composée de :

- Olivier COFFIN, Chargé de communication, Vie associative
- Sophie COUDEVILLE, Comptable
- Maxime FLAMAND, Juriste
- Stéphane GARDIEN, Chargé de mission Biodiversité
- Bénédicte GRÉA, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Florie JOHANNOT, Coordinatrice du pôle Veille
- Maxime JOUVE, Chargé de mission Éducation à l'Environnement
- Magali MINALDI, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Éric PALLANDRE, Directeur

Une **équipe de bénévoles adhérents, naturalistes**... accompagne aussi la FRAPNA dans tous ses projets.

1 La démarche ABC

1.1 Présentation générale

L'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) voit le jour officiellement en 2010 suite à l'expérimentation réussie de certaines communes et à la proposition de France Nature Environnement. Il se base sur le concept du « mieux connaître pour mieux préserver » ainsi que sur l'appropriation de la biodiversité des communes par leurs habitants. Depuis plusieurs années, la FRAPNA accompagne des communes en réalisant des diagnostics de la faune, de la flore et des milieux naturels sur leur territoire, afin de favoriser la prise en compte des enjeux biodiversité lors des prises de décision. En 2014, grâce au soutien financier du Conseil Départemental de l'Ain, la FRAPNA lance un appel aux communes de l'Ain qui souhaiteraient s'engager dans la réalisation d'un ABC sur leur territoire. En octobre 2014, la mairie d'Ambérieu-en-Bugey contacte la FRAPNA pour l'informer de son intérêt pour le projet.

La réalisation de l'ABC s'étalera sur 4 ans, pour laisser le temps aux acteurs locaux de s'approprier la démarche et de s'y impliquer, et pour permettre de passer du diagnostic au plan d'actions.

Par ailleurs, en parallèle des inventaires naturalistes réalisés par des spécialistes, l'ABC se veut participatif, s'appuyant notamment sur les programmes de sciences participatives existants pour impliquer les habitants (pour plus d'info sur ce que sont les sciences participatives, voir l'annexe 1).

1.2 L'ABC à Ambérieu-en-Bugey

Petit historique

- 19 novembre 2014 : réunion de présentation du projet en présence de M. FABRE le Maire, Monsieur DE BOISSIEU Maire adjoint à l'Urbanisme et la directrice du service technique
- début décembre 2014 : délibération du Conseil Municipal
- 18 juin 2015 : réunion publique de présentation des grandes lignes du projet et discussions autour de la biodiversité et de sa perception.
- été 2015 : début des inventaires faune et flore, collecte des informations bibliographiques sur la biodiversité de la commune
- 27 août 2015 : sortie nature avec les habitants d'Ambérieu
- 1er décembre 2015 : réunion des référents ABC (Ambérieu, Artemare, FRAPNA)
- 9 février 2016 (prévisionnel) : signature officielle de la convention entre la commune d'Ambérieu et le Fonds de Dotation pour la biodiversité

Financements :

- Fonds de Dotation pour la Biodiversité : 4500€ (intérêt de la mise en place de l'ABC à Ambérieu reconnu)
- Conseil Régional : 3625€ (financement d'une expérimentation propre au développement des sciences participatives sur la commune)
- Conseil Départemental de l'Ain : 2555€ en 2015
- Commune d'Ambérieu-en-Bugey : 4000€

2 Synthèse de la connaissance bibliographique

Les sources des données bibliographiques rassemblées pour le projet ABC d'Ambérieu-en-Bugey sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Sujet	Source	Auteur	Type de document	Année	Précision géographique
Paysage	CARMEN DREAL Rhône-Alpes, INPN	DREAL Rhône-Alpes	Cartes interactives ZNIEFF	2014	communale, intercommunale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Base de données Xcel	19ème siècle à 2014	communale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Données cartographiques (shapefile)	2007 à 2011	communale, coordonnées GPS
Flore	Base de données CBNA	Conservatoire Botanique National Alpin	Base de données Xcel		communale
Faune	Faune-ain	LPO Ain	Nombre d'espèces par groupes	2015	communale
Faune	Liste Rouge des Vertébrés en Rhône Alpes	LPO Ain / Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.)	Document pdf	2008	régionale
Faune - odonates	Base de données	Groupe SYMPETRUM	Base de données Xcel	2013	communale, coordonnées GPS
Faune - odonates	Liste Rouge des Odonates en Rhône-Alpes	Groupe SYMPETRUM	Document pdf	2014	régionale

2.1 Espaces à enjeux de biodiversité identifiés

2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques

Le territoire d'Ambérieu-en-Bugey est particulièrement riche en Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I et II (cf. carte ci-dessous).

- 3 ZNIEFF de type I :

« Pelouses sèches d'Ambérieu (n° 820030599) » de 298.65 ha : *le site retenu se trouve dans la plaine de l'Ain en bordure du massif calcaire du Bas-Bugey. Cette proximité influe sur le régime des précipitations (de l'ordre de 1200 mm/an au contact du Bugey). Toutefois, la présence de cailloutis fluvio-glaciaires donne un sol filtrant responsable d'une grande sécheresse. Ce site très plat est formé d'une terrasse alluviale quaternaire. Au-dessus d'une moraine épaisse de plus d'une dizaine de mètres et affleurant en de nombreux endroits, le sol arable est très peu profond, parfois absent ; il n'excède jamais quelques centimètres. Ces éléments pédologiques expliquent l'existence d'une végétation rase, caractéristique d'une formation à pelouses sèches. Les éléments ligneux, peu abondants, sont représentés par des buissons ou des haies basses de Prunelliers et de Cerisiers de Sainte Lucie. Autrefois consacrée au pâturage extensif, cette vaste plaine est affectée depuis le début du vingtième siècle aux activités aéronautiques. Deux pistes d'aviation existent; les abords de la première, en béton, sont occupés par des oiseaux tels que l'Oedicnème criard ou le Petit Gravelot. L'autre, en herbe, sert également de sites de reproduction aux Oedicnèmes ou aux Alouettes des champs (mais aussi de place de chant aux dernières outardes canepetières de la plaine de l'Ain. On remarque la bonne présence du Tarier pâtre, de la Fauvette grisette, du Bruant proyer et de l'Hypolaïs polyglotte ainsi, parmi les mammifères, que du Lièvre d'Europe. La flore est également remarquable. Au sud du camp militaire, une zone de plusieurs dizaines d'hectares demeure vouée à une agriculture traditionnelle, sans irrigation ni maïsiculture. Là aussi on peut observer l'Outarde canepetière et l'Oedicnème mais aussi la Caille des blés, la Perdrix grise, le Courlis cendré et le Busard Saint-Martin.* (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030599)

« Falaise et pentes du Maupas (n° 820030710) » de 71.40 ha : *le massif du Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, au moins dans sa partie la plus au sud, il reste bien préservé. L'ensemble est particulièrement diversifié. Il offre, avec ses nombreuses falaises, bon nombre de sites favorables à la nidification de certains rapaces. Ce site est propice au Faucon pèlerin. Une part importante des effectifs français niche dans le département de l'Ain. Les sites connus et retenus à l'inventaire sont de toute première importance pour la préservation de cette espèce dans notre pays.* (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030599)

« L'Albarine (n° 820031188) » de 209.36 ha : *l'Albarine prend sa source au cœur du Bugey, sur le plateau de Hauteville à plus de 700 m d'altitude, puis traverse le massif avant de rejoindre la rivière d'Ain à hauteur de Saint-Maurice-de-Remens. L'Albarine ne possède pas les atouts paysagers de la plupart des cours d'eau du Bugey, puisque cette vallée est le seul grand axe de communication qui traverse cette région (réseau ferré et routier). La rivière traverse notamment les deux grosses agglomérations de Tenay et Saint-Rambert-en-Bugey. La rivière reste néanmoins préservée sur une bonne partie de son cours, le secteur le plus en aval étant certainement le plus intéressant, avec ses milieux associés. Le secteur retenu ici comprend la rivière et ses berges, de la cascade de Charabotte au confluent avec l'Ain. Les milieux annexes sont malheureusement sous-prospectés, notamment sur le secteur le plus en aval avec sa ripisylve (boisements qui se développent sur les bords des cours d'eau). Plusieurs couples de Martin-pêcheurs nichent sur les berges, de la cascade aux environs de Bettant. Cet oiseau particulièrement coloré est vu en chasse régulièrement sur un secteur plus large. Sa présence est directement dépendante de l'état des berges, puisque cet oiseau qui creuse son terrier au-dessus de l'eau ne peut plus nicher là où l'homme intervient (endiguements, enrochements...). Le Cincle plongeur peut s'observer en train de courir à la surface de l'eau sur le même secteur. Mais cet oiseau timide ne se laisse pas facilement observer, et il faut un peu de patience et beaucoup de discrétion pour pouvoir le regarder posé sur un rocher au beau milieu de la rivière. Le peuplement piscicole comprend quelques espèces indicatrices d'un bon milieu. Le Blageon n'est observé qu'aux environs de St Rambert. En revanche, l'Ombre commun remonte le confluent jusqu'au barrage de Tenay. Il témoigne de la présence d'une eau fraîche, bien oxygénée et à courant vif. Enfin, les abords immédiats du cours d'eau*

sont assez riches en reptiles et amphibiens. La salamandre tachetée et la couleuvre vipérine, sans être communes, sont bien représentées ici. Parmi les espèces les plus remarquables, On remarque la présence d'une petite population de sonneurs à ventre jaune. L'Albarine est une rivière particulièrement intéressante, que les activités fortement présentes sur la partie la plus en amont de la vallée rendent néanmoins très sensible aux risques de pollutions. (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820031188)

- 4 ZNIEFF de type II :

« Gorges de l'Albarine et Cluse des Hôpitaux (n° 820003770) » de 10699,38 ha : *ce secteur du Bugey correspond à une cluse profondément entaillée au sein d'un massif calcaire au fonctionnement karstique. La section appelée « Cluse des Hôpitaux » sert de cadre à une série de lacs au niveau très variable. C'est une « vallée morte », uniquement parcourue partiellement par un maigre ruisseau, bien incapable de l'avoir creusée. De telles vallées mortes peuvent avoir plusieurs origines (capture de cours d'eau, disparition de celui-ci dans un écoulement souterrain). La Cluse des Hôpitaux doit plus probablement son existence aux glaciations. Il faut y voir le lit d'un puissant émissaire sortant du front ou des rives d'un glacier alpin aujourd'hui retiré et auquel, pour des causes liées au relief, aucune rivière n'a succédé. Bien qu'il coïncide avec un axe de circulation important (voie ferrée et RN 504), l'ensemble forme un complexe écologique particulièrement diversifié au sein duquel se côtoient falaises, vastes éboulis instables, habitats forestiers variés très influencés par l'exposition, zones humides et réseaux karstiques actifs ou fossiles. Il convient entre autres de mentionner l'intérêt des nombreuses grottes et galeries du massif (favorables à plusieurs espèces de chiroptères), des formations végétales sèches très développées, avec des taillis denses de Buis et de Chêne pubescent favorable à un peuplement d'oiseaux original, tandis que falaises et éboulis rocheux abritent une faune et une flore rupicole spécifiques. Des stations botaniques telles que celles de la Laîche à bec court ou de Crépide rongée sont tout particulièrement à signaler. L'entomofaune est également intéressante, et une espèce au moins est considérée comme spécifique au Bugey (le coléoptère Pterostichus nodicornis). Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu. Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglobies (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). Les secteurs biologiquement les plus remarquables (pelouses sèches, cours d'eau, zones humides) sont identifiés ici à travers de nombreuses zones de type I. De plus, il est vraisemblable que l'intérêt du patrimoine biologique local soit sous-estimé, compte tenu d'une connaissance naturaliste incomplète. Il existe donc en dehors de ces zones de type I des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants. Le zonage de type II souligne tout d'abord les interactions multiples existant entre ces diverses zones, souvent constituées en véritable réseau (cas des zones humides, hydrauliquement inter-dépendantes). Il traduit également diverses fonctionnalités naturelles majeures, parmi lesquelles peuvent être citées :*

- celle de bassin versant peu perturbé alimentant des réseaux karstiques, ces derniers abritant des populations d'espèces troglobies remarquables,

- en ce qui concerne le cours de l'Albarine, celle de corridor fluviatile pour la faune piscicole : le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée-Corse (SDAGE) préconise notamment le maintien d'une continuité Rhône- Ain-Suran-Albarine dans le cadre de la protection des biotopes à Ombre commun,

- de zone abritant des espèces remarquables exigeant de vastes territoires vitaux (Lynx d'Europe),

- de zone de passages, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment parmi les libellules #bien représentés ici-, les oiseaux et la grande faune),

- en ce qui concerne les zones humides, celles de nature hydraulique (rôle dans l'expansion naturelle des crues, le ralentissement du ruissellement, le soutien naturel d'étiage, l'auto épuration des eaux).

S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'intérêt paysager, mais aussi géomorphologique (la Cluse des Hôpitaux est considérée comme un site classique de la géomorphologie jurassienne), paléontologique (avec notamment le gisement de Nérinées de Virieu le Grand cité à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes) et pédagogique (compte-tenu de la facilité d'accès) d'un tel ensemble méritent également d'être cités. (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820003770)

820003780 « Massifs occidentaux du Bugey (n° 820003780) » de 12222,74 ha : *dominant la plaine de l'Ain, ce secteur du Bugey circonscrit par les vallées de l'Ain et de l'Albarine présente l'aspect d'un massif calcaire de faible altitude (inférieure à 1000 m). Le taux de boisement y est important et la déprise agricole marquée, quoique au nord l'existence d'un vignoble étendu dans le Cerdon contribue au maintien d'un paysage plus ouvert. Un relief tourmenté, marqué par de nombreuses parois rocheuses en dépit de la modestie des altitudes, la présence de nombreux cours d'eau, une densité de population et d'infrastructures modestes et la diversité des substrats (calcaires ou marneux) contribuent à une diversité importante des milieux naturels, de la flore et de la faune. La persistance d'un réseau étendu de pelouses sèches et de pinèdes sur marne, la prédominance d'espaces peu perturbés propices à des espèces sensibles telles que le Lynx d'Europe ou le Chat sauvage méritent entre autres d'être cités. L'avifaune des falaises est très représentative (Grand Corbeau, Faucon pèlerin, Hirondelle des rochers). L'entomofaune est également intéressante, et une espèce au moins est considérée comme spécifique au Bugey (le coléoptère* Pterostichus nodicornis*). Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux. Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu. Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglobies (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). Certaines espèces (par exemple un coléoptère trechiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au massif jurassien.*

Au sein de cet ensemble naturel diversifié, les secteurs présentant le patrimoine biologique le plus remarquable sont identifiés par plusieurs ZNIEFF de type I (falaises, zones humides) ; cependant, il est vraisemblable que l'intérêt du patrimoine biologique local soit sous-estimé, compte tenu d'une connaissance naturaliste incomplète. Il existe donc en dehors de ces zones de type I des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants. Parmi les principales fonctionnalités naturelles traduites par le zonage de type II peuvent être citées :
- celle de bassin versant peu perturbé alimentant des réseaux karstiques, ces derniers abritant des populations d'espèces troglobies remarquables,
- de zone abritant des espèces remarquables exigeant de vastes territoires vitaux (Lynx d'Europe),
- de zone de passages, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment parmi les oiseaux et la grande faune).
S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.
A cela il convient d'ajouter la grande qualité d'ensemble des paysages, ainsi qu'un intérêt géomorphologique et scientifique (avec des réseaux karstiques tels que celui de la Grotte du Gardon à proximité d'Ambérieu en Bugey, objet d'études dans le domaine paléo-climatique). (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820003780)

820003785 « Aéroport d'Ambérieu (n° 820003785) » de 298,65 ha : *cet ensemble délimite une relique significative des steppes naturelles de l'Est lyonnais.*
Autrefois beaucoup plus développées sur les terrasses fluvio-glaciaires caillouteuses du secteur de la plaine de l'Ain, ces formations végétales très originales ont considérablement régressé face à l'extension des cultures irriguées, et localement de l'urbanisation. Elles hébergent une flore adaptée (caractéristique des pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides), souvent riche en espèces méridionales parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique. Elles accueillent également une faune rare et diversifiée, notamment parmi les oiseaux nichant au sol dans les espaces découverts (tel que l'Oedicnème criard ou l'Outarde canepetière, cette dernière parvenue au seuil de l'extinction en région Rhône-Alpes).
Autrefois consacré au pâturage extensif, cet espace, en dehors des secteurs agricoles périphériques, est de longue date occupé par un aéroport. L'essentiel des superficies concernées est par ailleurs couvert par une zone de type I, du fait de la présence des espèces et habitats naturels déterminants identifiés ici.
Le zonage proposé souligne les fonctionnalités naturelles de cet ensemble, en tant que zone de passage et d'échange au sein des espaces désormais fortement artificialisés de la plaine de l'Ain, de zone de stationnement, d'alimentation, ainsi

que de reproduction pour les populations animales (Petit Gravelot, Busard Saint Martin) et végétales. (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820003785)

820030677 « Bas-Bugey (n°820030677) de 27861,02 ha : *le massif du Bas-Bugey (ou « Bugey blanc ») reste, en dépit de la proximité de la vallée du Rhône et de l'agglomération lyonnaise, faiblement peuplé ; il conserve des paysages globalement très bien préservés.*
Entre la plaine du Rhône à 250 m d'altitude et le point culminant du massif, pourtant d'altitude modeste (Mollard de Don à 1219 m), il présente un relief accusé qui contribue à de forts contrastes de climat, de pluviométrie et de végétation. Celle-ci s'échelonne de la série xérophile (c'est à dire adaptée aux situations sèches) du Chêne pubescent jusqu'à celle de la hêtraie-sapinière montagnarde, avec des plantes telles que le Chèvrefeuille bleu. Certaines combes sont occupées par des pâturages à la flore vernale spectaculaire (Erythrone dent de chien).
Sur les versants les plus chauds dominant la vallée du Rhône, des espèces méditerranéennes (Aspérule taurine, Pistachier térébinthe, fougère Capillaire, Grande Cigale) parviennent à s'insinuer.
L'intérêt souvent exceptionnel des lacs, marais et tourbières dissimulés dans le massif, notamment vers le sud, mérite d'être particulièrement signalé. D'autre part, les falaises qui bordent le massif de tous côtés constituent souvent de bons sites de nidification de rapaces. L'entomofaune est également intéressante, et une espèce au moins est considérée comme spécifique au Bugey (le coléoptère Pterostichus nodicornis).
Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu, et le Bas-Bugey est concerné par certains sites de recherche (réseau spéléologique de Dorvan, comprenant un ensemble de rivières souterraines et de zones noyées considéré comme l'un des plus importants de France en matière de patrimoine faunistique souterrain). Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglobies (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). On y connaît ainsi actuellement trois espèces de coléoptères et sept de collemboles ; certaines espèces (par exemple un coléoptère trécheiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au massif jurassien. Par contre, la faune stygobie (c'est à dire vivant dans les eaux souterraines) peut être diversifiée ; on connaît ainsi trois espèces de mollusques aquatiques dans le karst de Dorvan.
Les secteurs présentant le cortège le plus riche en terme d'habitats naturels et d'espèces de faune ou de flore remarquables sont identifiés ici par de très nombreuses ZNIEFF de type I (zones humides dont des tourbières, pelouses sèches, falaises...).
Le zonage de type II souligne tout d'abord les interactions multiples entre ces diverses zones, souvent constituées en véritable réseau (cas des pelouses sèches). Il traduit également diverses fonctionnalités naturelles majeures, parmi lesquelles peuvent être citées :
- celle de bassin versant peu perturbé alimentant des réseaux karstiques, ces derniers abritant des populations d'espèces troglobies remarquables. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive ;
- de zone abritant des espèces remarquables exigeant de vastes territoires vitaux (Lynx d'Europe),
- de zone de passages, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment parmi les libellules – bien représentés ici-, les oiseaux et la grande faune),
- en ce qui concerne les zones humides, celles de nature hydraulique (rôle dans l'expansion naturelle des crues, le ralentissement du ruissellement, le soutien naturel d'étiage, l'auto épuration des eaux).
L'intérêt géologique et paléontologique de cet ensemble (avec les carrières de pierre lithographique de Cérin ainsi que la carrière de Villebois citées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes) est également notable. (Source : fiche ZNIEFF : https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030677)

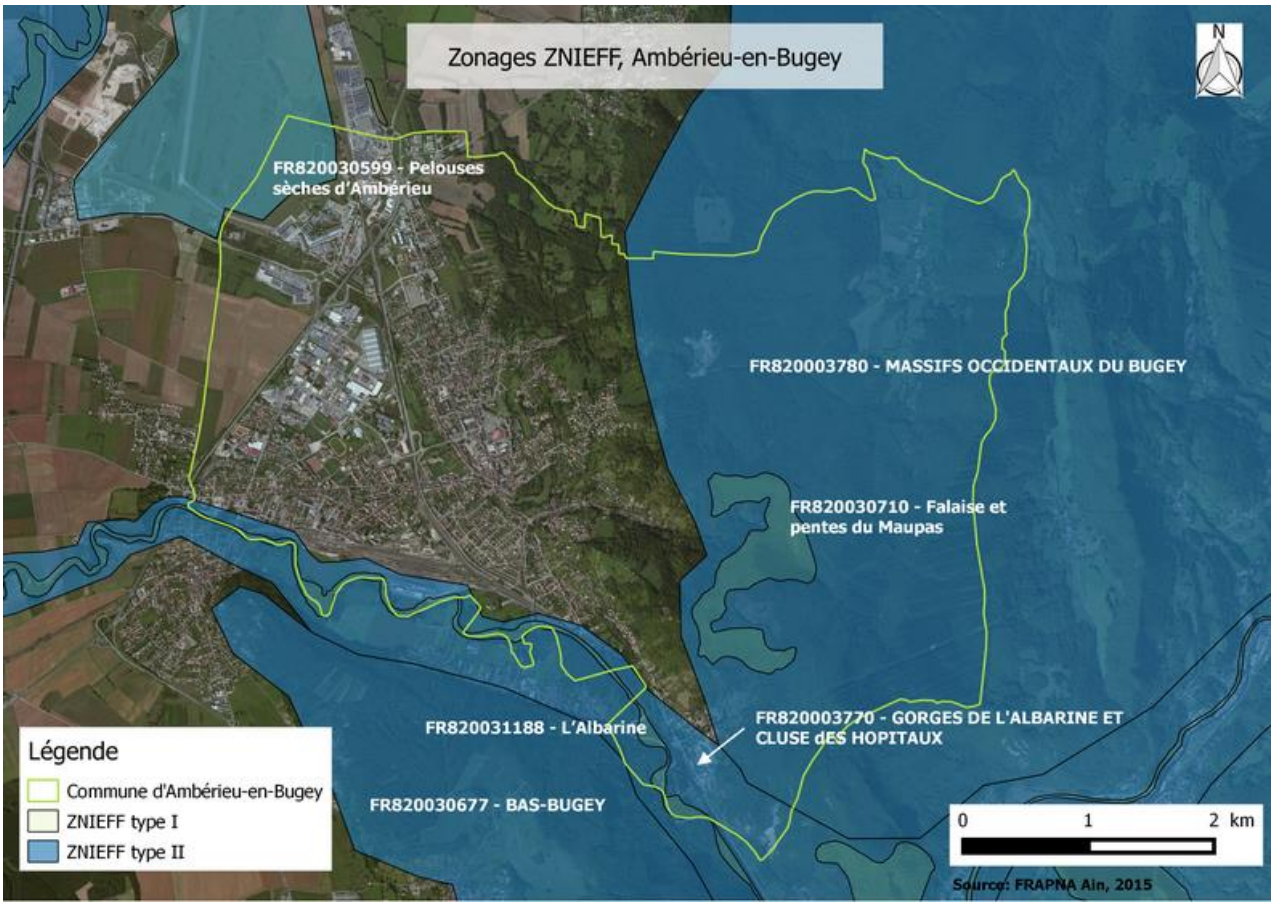
Zonages ZNIEFF, Ambérieu-en-Bugey
N
FR820030599 - Pelouses sèches d'Ambérieu
FR820003780 - MASSIFS OCCIDENTAUX DU BUGEY
FR820030710 - Falaise et pentes du Maupas
FR820031188 - L'Albarine
FR820003770 - GORGES DE L'ALBARINE ET CLUSE dES HOPITAUX
FR820030677 - BAS-BUGEY
Légende
Commune d'Ambérieu-en-Bugey
ZNIEFF type I
ZNIEFF type II
0
1
2 km
Source: FRAPNA Ain, 2015

2.1.2 Zonage de protection: l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

L'Arrêté de Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB), institué par la loi du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature, est un outil réglementaire qui vise la protection des biotopes [1] subissant une faible pression des activités humaines et abritant des espèces de faune ou flore protégées.

La commune d'Ambérieu-en-Bugey a sur son territoire 2 zonages réglementés par un APPB. L'emprise totale de cet APPB couvre une superficie de 11565 ha répartis sur plusieurs communes voisines de Saint-Sorlin-en-Bugey à Saint-Rambert-en-Bugey ainsi que beaucoup d'autres communes de l'Ain ayant des milieux rupestres sur leur territoire. Établi le 4 décembre 2002, il est relatif à la protection des oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Circaète Jean-le-Blanc, Tichodrome échelette …etc.). Le périmètre concernant Ambérieu-en-Bugey concerne la falaise des Balmettes et la falaise de Saint-Germain et de Vareilles, qui couvre environ 3 % de la superficie communale.

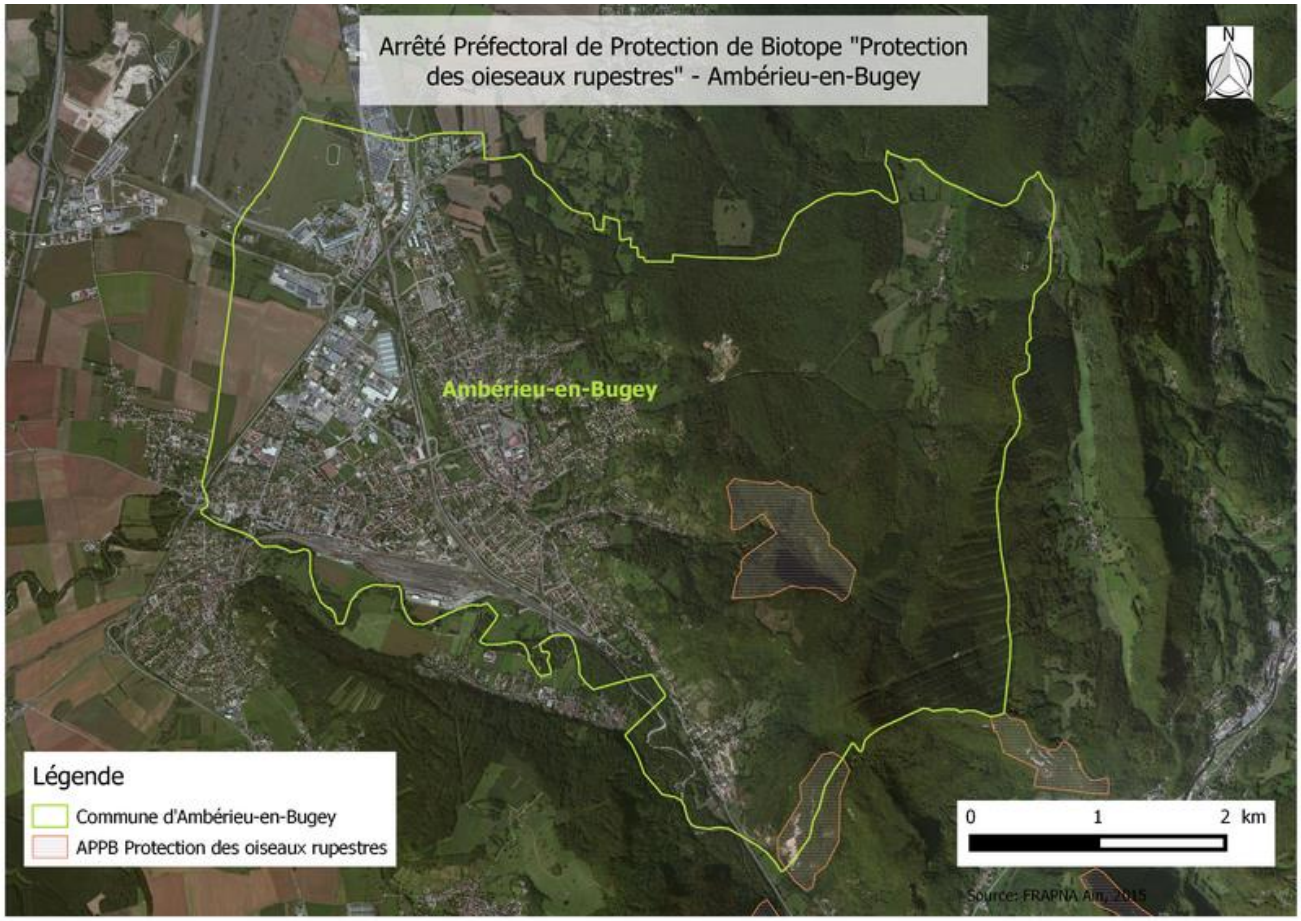

[1] Aires géographiques délimitées et caractérisées par un ensemble de conditions particulières (climatiques, géologiques, hydrologiques...) permettant la vie d'une ou plusieurs espèces.

2.1.3 Zonage Natura 2000

Il n'existe pas de zonages Natura 2000 sur le territoire d'Ambérieu-en-Bugey. Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à quelques kilomètres de la pointe sud-est de la commune. Il s'agit du Site d'Importance Communautaire n°FR8201641 « Milieux remarquables du Bas Bugey ».

2.1.4 Inventaire Zone Humides de l'Ain (CEN, 2013)

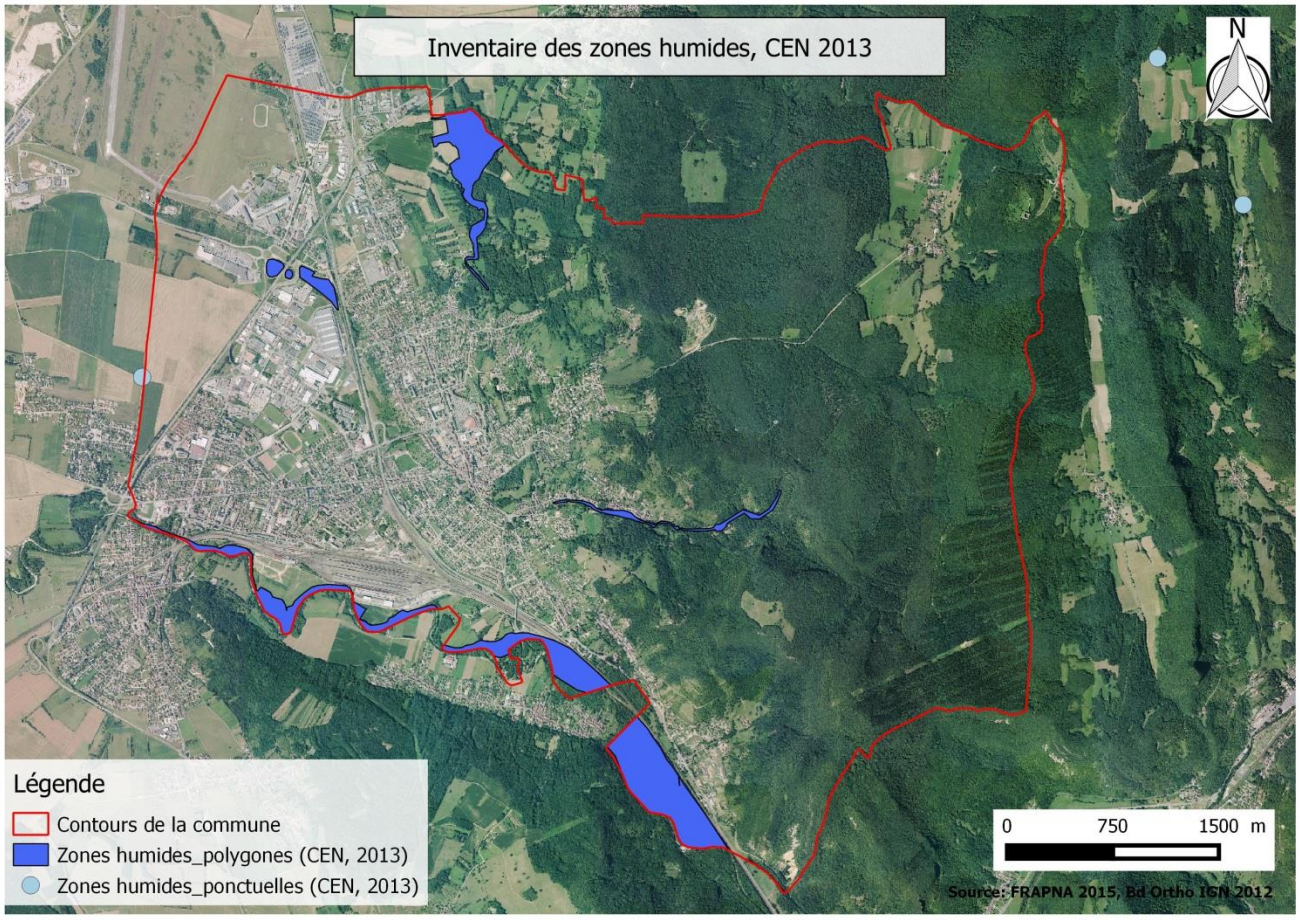

Financé par le Conseil Général de l'Ain, l'inventaire des zones humides du territoire de l'Ain a été mené par le CEN Rhône-Alpes et finalisé en 2013. Il comprend le territoire d'Ambérieu-en-Bugey (cf. carte ci-dessus) et entre dans la composition de la trame bleue. Deux types de zones humides ont été inventoriés à Ambérieu-en-Bugey :

- une zone humide ponctuelle : située sur la limite communale à l'ouest
- des zones humides surfaciques : l'Albarine et ses forêts alluviales associées au sud de la commune et le bassin versant du Champelin ainsi que le marais de la Léchère dans la zone industrielle.

2.1.5 Inventaire des pelouses sèches de l'Ain (Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes)

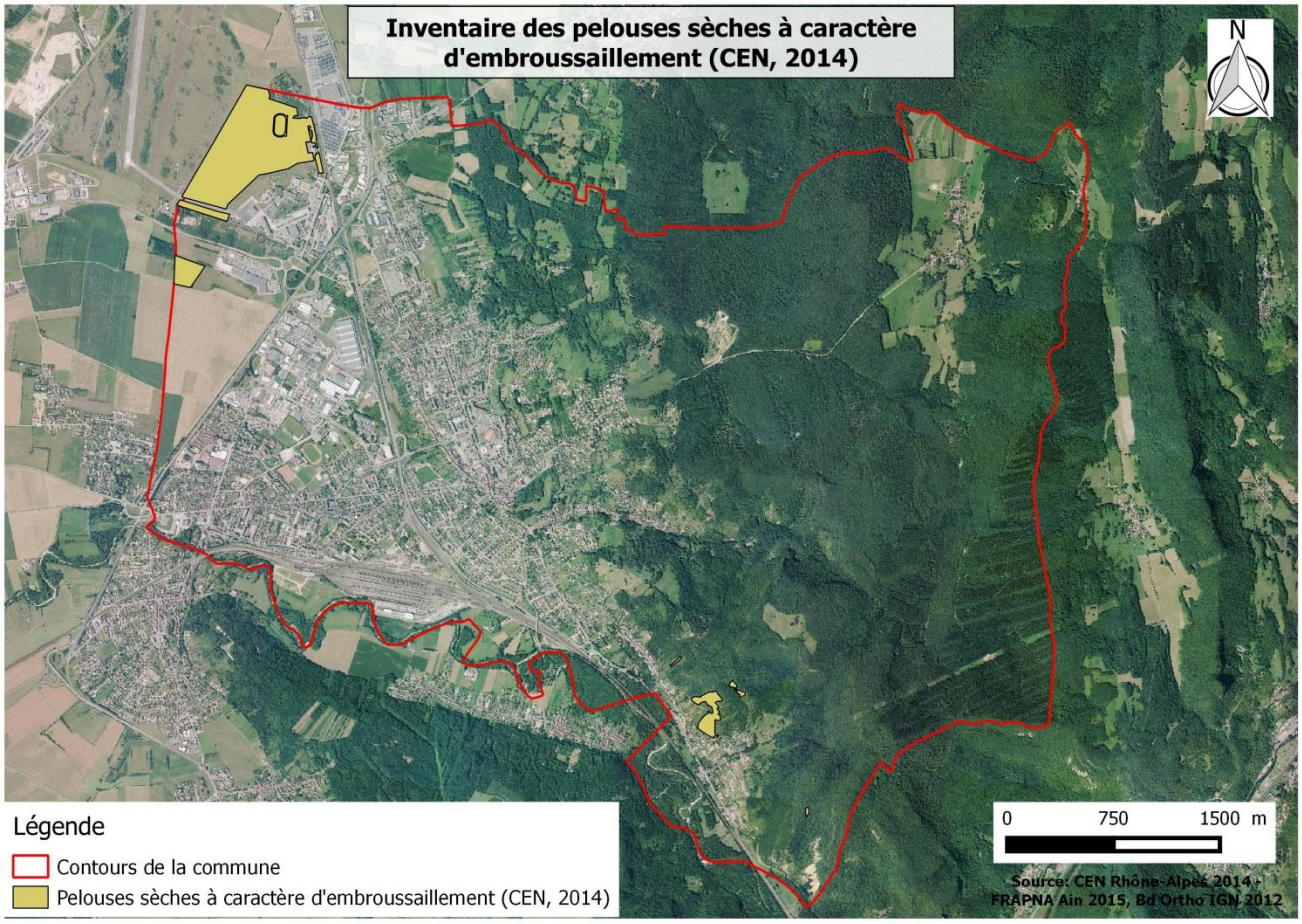

Composées d'herbes basses se développant sur des sols peu épais et assez pauvres, les pelouses sèches constituent un patrimoine naturel remarquable pour la biodiversité et les paysages et une ressource locale pour le pastoralisme, la chasse, l'apiculture et le tourisme. Elles font partie de notre histoire, de notre patrimoine commun, et méritent d'être pleinement prises en compte dans les projets de territoire.

Afin d'améliorer la connaissance, la préservation et la gestion des pelouses sèches, un travail d'identification de ces milieux a été conduit sur le département de l'Ain à partir de 2013. Mené par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN RA), cet inventaire est porté par le Département de l'Ain et la Région Rhône-Alpes, avec l'appui d'un comité départemental. Un point d'étape a été présenté aux acteurs des territoires le 3 décembre 2014 lors d'une réunion consacrée au Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Ain. Ceux-ci doivent désormais faire part de leurs retours, afin de finaliser l'inventaire fin 2015 (Source : CEN Rhône-Alpes, http://www.cen-rhonealpes.fr/inventaire-des-prairies-seches-de-lain/).

2.2 Données bibliographiques

2.2.1 Flore

Les données connues de la flore de la commune d'Ambérieu-en-Bugey ont été récupérées via plusieurs sources.

Pôle d'Informations Flore Habitats de Rhône-Alpes (PIFH) : Après adhésion de la FRAPNA auprès du PIFH, il a été possible de récupérer et spatialiser les données floristiques connues sur la commune. Les données ont été récupérées en format tableur (.xls) et en format cartographique (.shp).

Nombre de taxons : 383

Période : de 2007 à 2014

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : La liste de la flore de la commune d'Ambérieu a été récupérée via le site internet du CBNA. Cette liste a été établie au format tableur (.xls).

Nombre de taxons : 326

Période : 19ème siècle à 2011

La synthèse de ces données a été effectuée et permet d'établir une liste générale de la flore connue sur le territoire de la commune d'Ambérieu-en-bugey (cf. Annexes). Ce sont **400 espèces floristiques** qui sont connues sur la commune. La date de dernière observation n'a pas toujours été déterminée.

Certaines données issues de la bibliographie étaient géolocalisées (coordonnées GPS), leur répartition est représentée dans la carte suivante.

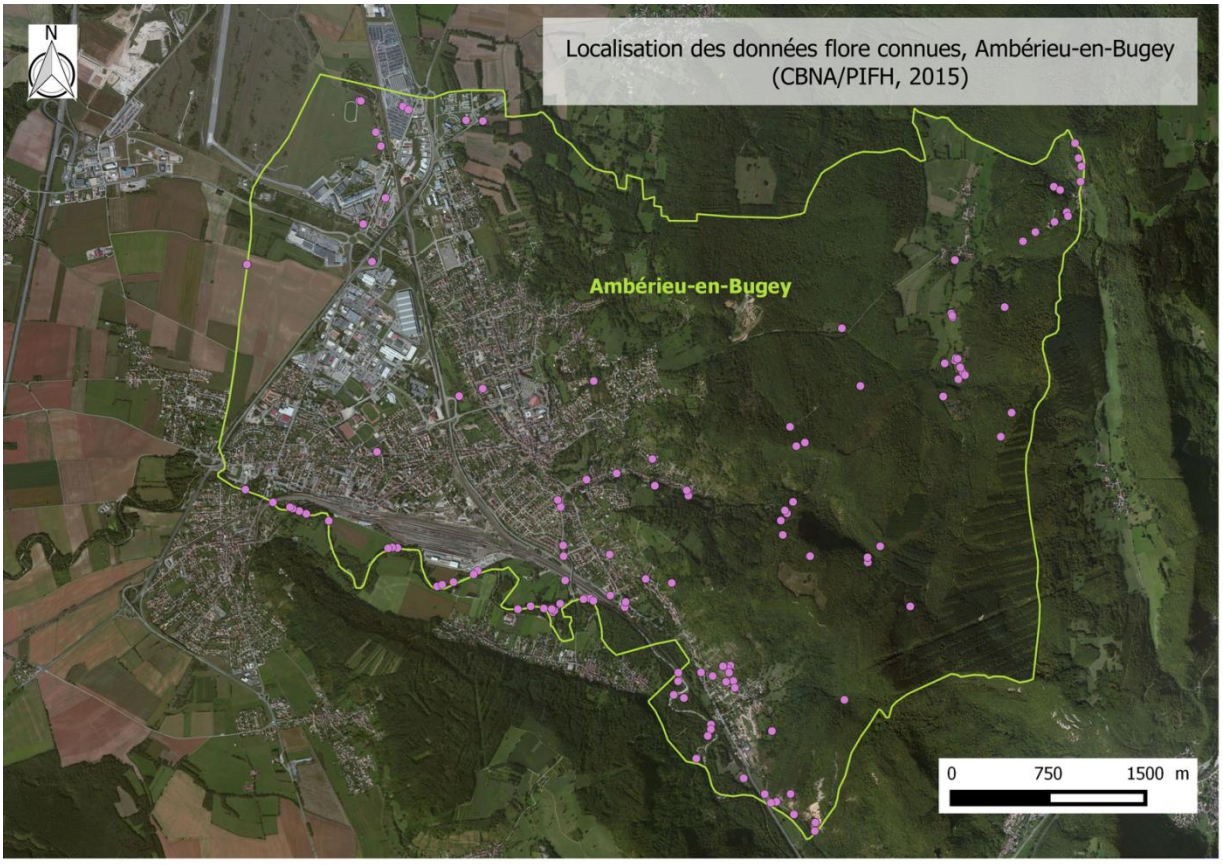

Le rattachement des espèces à leurs statuts de rareté et/ou menace ainsi qu'à leurs statuts de protection permet d'établir la présence **de 8 espèces dites remarquables**[2] sur la commune :

Catégorie	Abréviation	Nombre de taxons total (Compilation données PIFH/CBNA)
Menace Rhône-Alpes (cotation IUCN)		
Régionalement éteint	RE	-
Gravement menacé d'extinction	CR	-
Menacé d'extinction	EN	4
Vulnérable	VU	-
Quasi-menacé	NT	2
Insuffisamment documenté	DD	1
Autres statuts		
Espèces déterminantes ZNIEFF		4
Protection nationale		1
Protection régionale		2

La carte suivante présente la localisation des espèces végétales remarquables sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey.

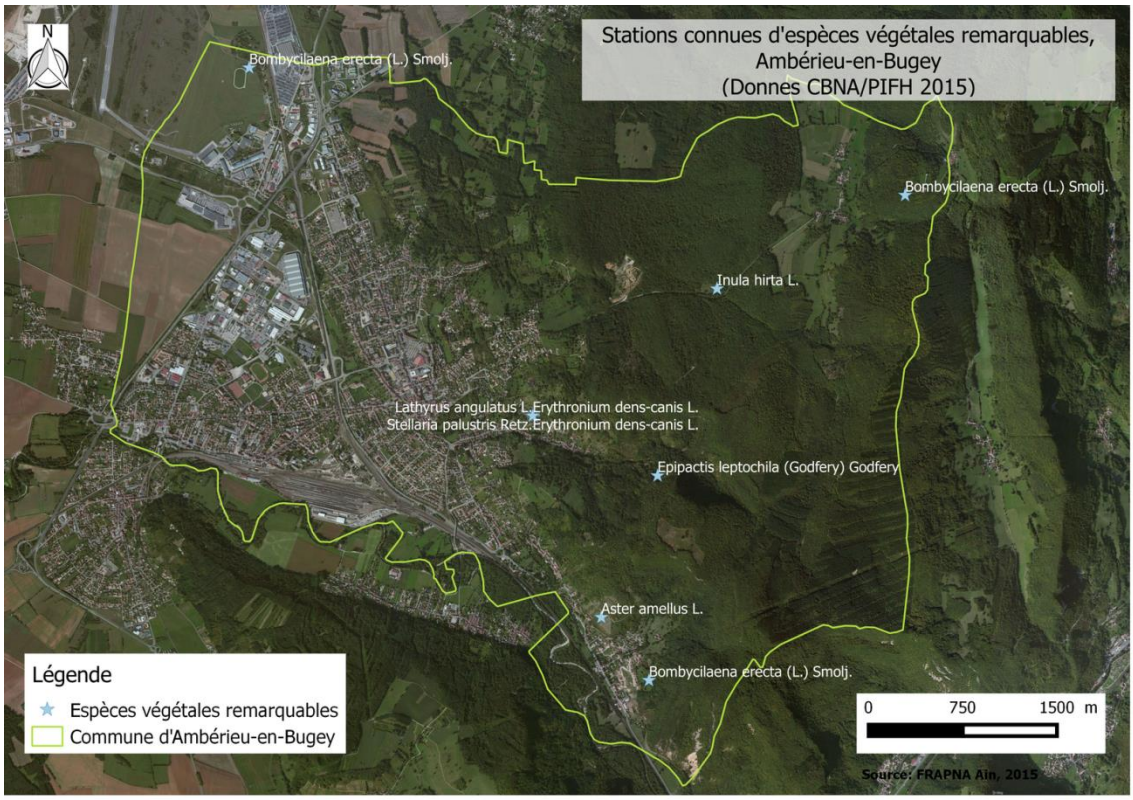

[2] Sont considérées comme remarquables les espèces menacées d'après la *Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes* (CBNA, 2012 réactualisé en 2014), les espèces ZNIEFF en zone continentale, les espèces protégées au niveau national, régional et/ou départemental, ainsi que les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat Faune/Flore.

2.2.2 Faune

Les données connues concernant la faune d'Ambérieu-en-Bugey proviennent de la base de données Faune-Ain gérée par la LPO Ain. La liste de biodiversité communale est consultable par l'utilisateur (http://www.faune-ain.org/index.php?m_id=300). Elle ne donne cependant que la liste d'espèces par groupe (mammifères, oiseaux, etc.) et la dernière année d'observation. **La transmission des données complètes fait l'objet d'une convention entre la LPO Ain et la FRAPNA Ain.** Une fois extraites sous forme de tables (.xls), ces données sont exploitées et, lorsque le nombre d'observations est significatif, des cartes de localisation des observations sont réalisées afin d'appréhender la répartition spatiale de ces informations faunistiques.
Les données concernant les libellules ont fait l'objet d'une convention d'échange de données entre l'association Groupe Sympetrum et la FRAPNA Ain en 2015. Les données transmises dans le cadre de l'ABC sont au format tableur (.xls).

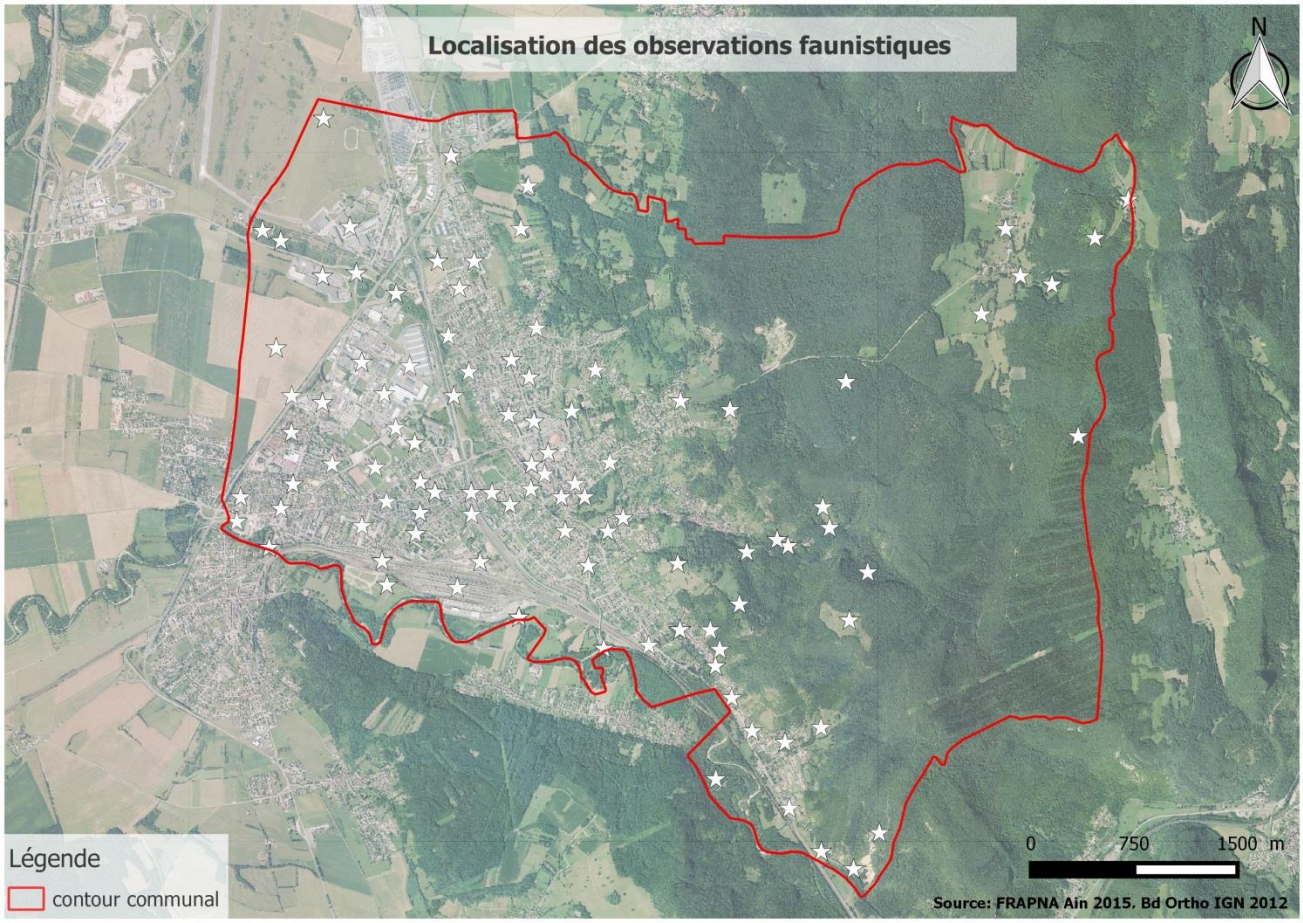

Oiseaux

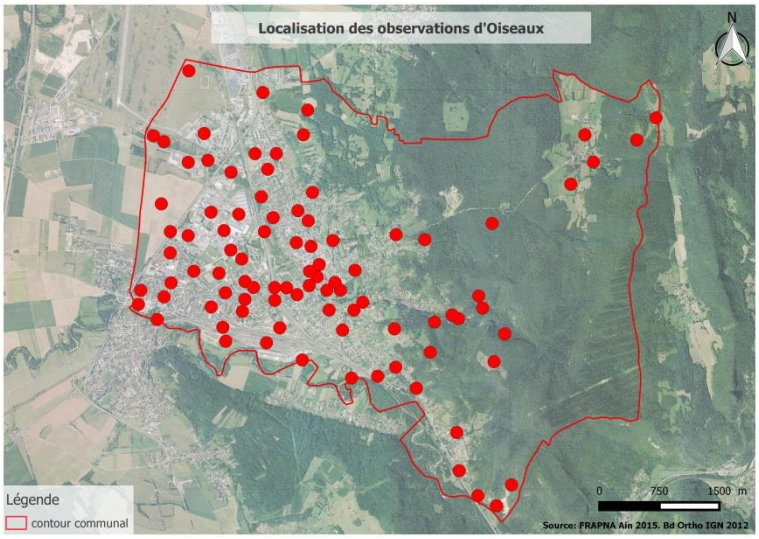

La synthèse des données communales nous signale que **115 espèces** sont connues sur Ambérieu-en-Bugey. 75 de ces espèces sont nicheuses sur le territoire de la commune ou considérées comme telles. Les autres sont soit migratrices soit hivernantes sur la commune. Certaines sont citées dans la Liste Rouge régionale des Vertébrés de Rhône-Alpes. C'est par exemple le cas de l'Outarde canepetière dont la nidification probable remonte à 1982 et de la Pie-grièche à tête rousse, toutes deux considérées comme *en grave danger*, de l'Alouette des champs et du Busard Saint-Martin notés comme v*ulnérable*, mais aussi du Circaète Jean-le-blanc noté comme *quasi-menacé*.

Mammifères

Pas moins de **19 espèces de Mammifères** ont été observées sur la commune. A noter la présence du **Lynx d'Europe**, de la **Belette d'Europe** et du **Putois d'Europe,** respectivement classés ***vulnérable*** et ***en grave danger*** par la Liste Rouge régionale des Vertébrés (2008). Les données sont récentes puisque la plus ancienne date de 2011 et que 9 espèces ont été observées en 2015.

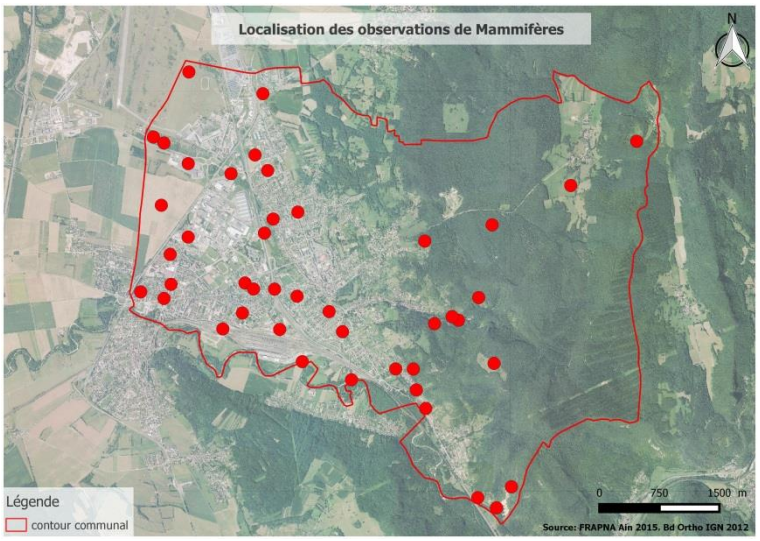

Nom français	Nom scientifique	Protection nationale	Liste rouge Rhône-Alpes	Dernière année d'observation
Belette d'Europe	***Mustela nivalis***		**NT**	**2015**
Blaireau européen	*Meles meles*			2014
Campagnol roussâtre	*Clethrionomys glareolus*			2015
Chamois	*Rupicapra rupicapra*			2015
Chat forestier	***Felis silvestris***	**Art.2**	**NT**	**2013**
Chevreuil européen	*Capreolus capreolus*			2015
Crocidure musette	*Crocidura russula*			2012
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	Art.2		2015
Fouine	*Martes foina*			2014
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	Art.2		2015
Lapin de garenne	*Oryctolagus cuniculus*		VU	2014
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*		VU	2015
Lynx boréal	***Lynx lynx***	**Art.2**	**VU**	**2015**
Mulot sylvestre	*Apodemus sylvaticus*			2013
Putois d'Europe	***Mustela putorius***		**CR**	**2011**
Rat surmulot	*Rattus norvegicus*			2015
Renard roux	*Vulpes vulpes*			2012
Sanglier	*Sus scrofa*			2015
Souris grise	*Mus musculus domesticus*			2014

Reptiles : **7 espèces** de Reptiles sont connues sur le territoire communal. La Coronelle lisse et l'Orvet fragile sont notés comme espèces *quasi-menacées* sur la Liste Rouge des vertébrés en Rhône-Alpes (Thiersant M.P. & Deliry C. coord., LR des vertébrés de Rhône-Alpes, version 3, 2008).

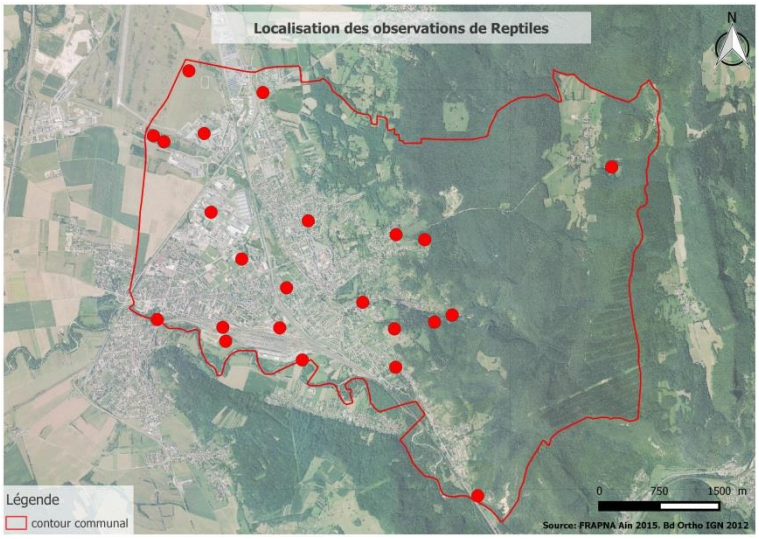

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Coronelle lisse	***Coronella austriaca***	**2013**
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	2011
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	2014
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	2011
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	2015
Lézard vert occidental	*Lacerta bilineata*	2014
Orvet fragile	***Anguis fragilis***	**2013**

Amphibiens : **7 espèces** sont connues sur Ambérieu-en-Bugey. **Quatre de ces espèces sont citées dans la Liste Rouge des Vertébrés de Rhône-Alpes** (2008) : l'Alyte accoucheur, le Crapaud commun et la Salamandre tachetée sont classée en catégorie *quasi-menacée* et le Triton alpestre est lui classé dans la catégorie *vulnérable*.

On notera l'absence du Sonneur à ventre jaune, espèce pourtant assez présente dans cette partie de la région. Les données consultées sont récentes.

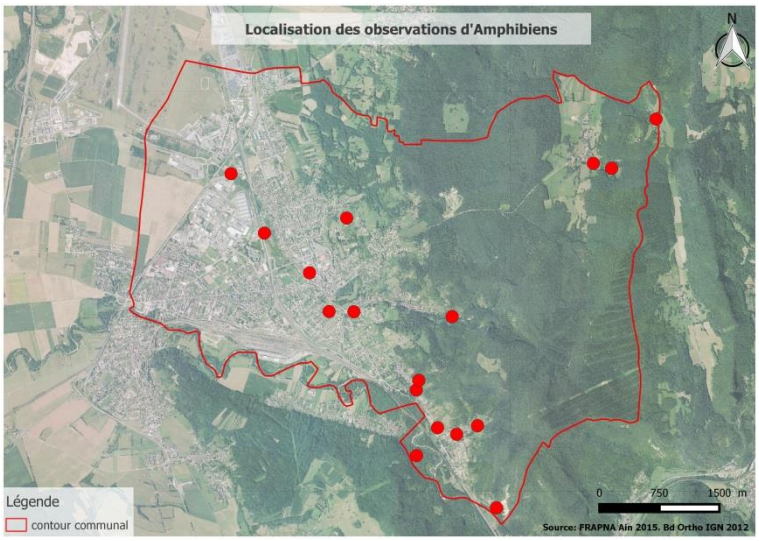

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Alyte accoucheur	***Alytes obstetricans***	**2015**
Crapaud commun ou épineux	***Bufo bufo/spinosus***	**2015**
Grenouille rousse	*Rana temporaria*	2015
Grenouille verte	*Pelophylax sp.*	2013
Salamandre tachetée	***Salamandra salamandra***	**2015**
Triton alpestre	***Ichtyosaura alpestris***	**2011**
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	2014

Rhopalocères (Papillons de jour) *:* selon la liste de biodiversité communale de Faune-Ain, **40 espèces** de papillons de jour ont été observées à Ambérieu-en-Bugey. Aucune d'entre elles ne bénéficie d'un statut de menace sur la Liste Rouge Rhône-Alpes.

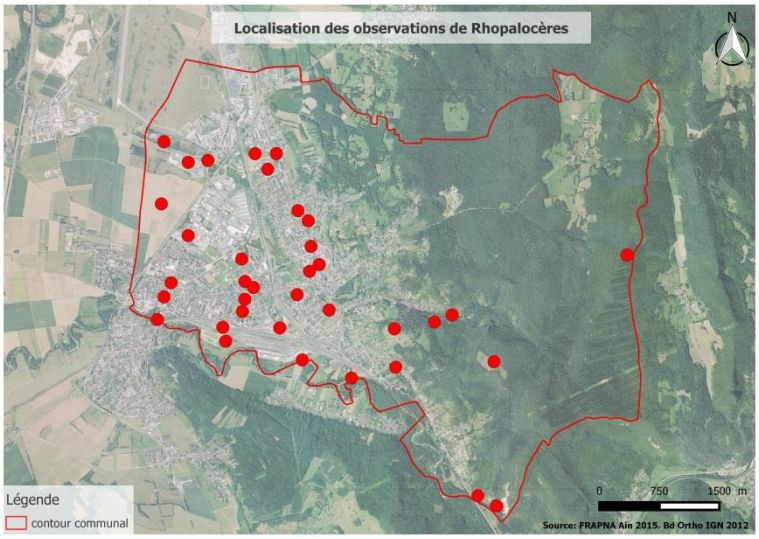

Odonates (source : Groupe Sympetrum) : **seules 8 espèces d'Odonates** sont connues sur la commune. Aucune de ces espèces n'est menacée en Rhône-Alpes selon la dernière mise à jour de la Liste Rouge régionale réalisée par le Groupe Sympetrum en 2014. Les données restent récentes même si certaines espèces n'ont pas été contactées depuis plusieurs années, c'est par exemple le cas pour la Libellulle déprimée (*Libellula depressa*) ou de l'Aeschne printanière (*Brachytron pratense*). Cependant ces espèces restent assez communes et faiblement menacées au niveau régional et, faute d'inventaires, leur présence n'a sans doute pas été renseignée dans les bases de données. La majeure partie des données récupérées sont issues d'inventaires des abords de l'Albarine, au sud de la commune.

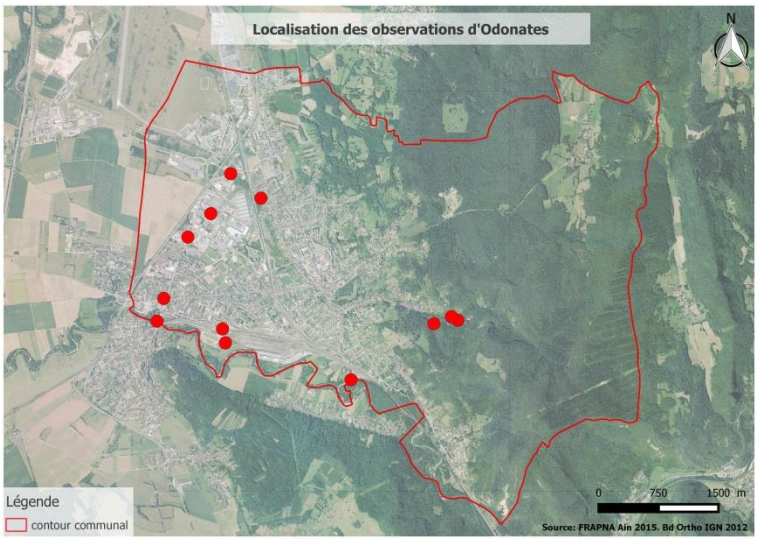

NB : la très grande précision des critères à examiner rend l'identification des sous-espèces de Caloptéryx vierge difficile sur le terrain (il est même recommandé par le Groupe Sympetrum de rester au niveau taxonomique spécifique).

Nom scientifique	Nom français	Liste Rouge Rhônes-Alpes	Dernière année d'observation
Aeshna cyanea	Aeschne bleue	LC	2013
Aeshna mixta	Aeschne mixte	LC	2013
Anax imperator	Anax empereur	LC	2012
Brachytron pratense	Aeschne printannière	LC	2011
Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge	LC	2013
Calopteryx virgo meridionalis	Caloptéryx vierge ssp. méridional	LC	2011
Calopteryx virgo virgo	Caloptéryx vierge ssp. vierge	LC	2002
Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	LC	2013
Libellula depressa	Libellule déprimée	LC	2005
Sympecma fusca	Brunette hivernale	LC	2012

Orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) : **19 espèces** d'Orthoptères sont connues sur la commune. Ce groupe bénéficie de données récentes.

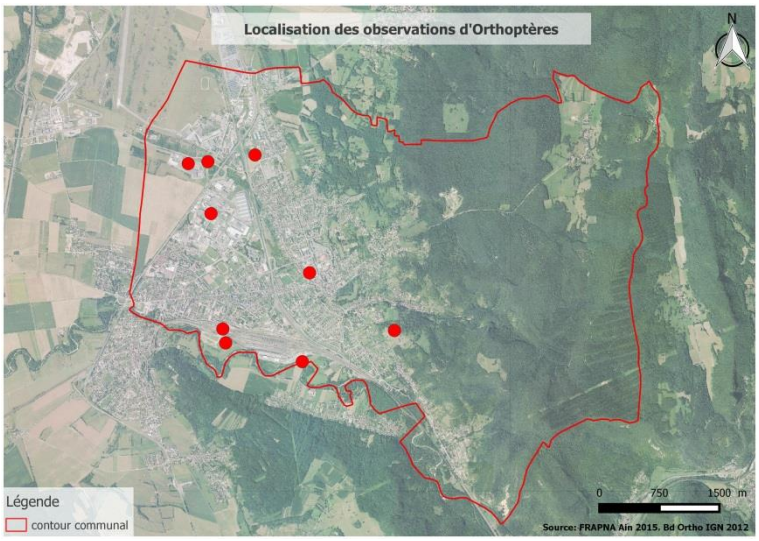

3 Caractérisation du patrimoine naturel communal

3.1 Occupation du sol

3.1.1 Milieux forestiers

Description :

Les forêts et bois ont tous un point commun : la présence d'une strate arborée marquée, qui les distingue des prairies par exemple. Il n'y a pourtant pas une forêt mais bien plusieurs types de forêts. Leur morphologie et leur composition sont variables selon les conditions locales de sol, de climat, d'exposition, ainsi que l'histoire du site et sa gestion actuelle. Toutes ces forêts n'ont pas le même intérêt naturaliste. Les plantes présentes ne sont pas les mêmes, et la richesse globale est également variable. La gestion sylvicole, en particulier, a une grande influence : présence ou absence d'arbres morts ou à cavité, diversité des essences, etc.

La commune d'Ambérieu-en-Bugey est riche en boisements. Le massif forestier s'étend à l'est, sur les pentes des reliefs du Bugey. On distingue des forêts de feuillus (Chêne pédonculé, Frêne, Charme, …), des forêts mixtes et des forêts de conifères (Pin….).

Certaines forêts sont liées à un contexte alluvial notamment le long de l'Albarine.

Espèces caractéristiques des milieux forestiers d'Ambérieu-en-Bugey :

Géranium Herbe à Robert (*Geranium robertianum*) : Cette plante dégage une odeur forte mais il s'agit là d'un des « vrais » géraniums, qui poussent spontanément chez nous, à ne pas confondre avec les « géraniums » des jardineries, qui sont en fait des *Pelargonium*, pour les scientifiques. Ses fruits, avec leur long bec effilé, sont typiques de la famille des Géraniacées. Le géranium herbe à Robert est très fréquent dans les lisières forestières fraîches. Il est indicateur d'une richesse en matière organique végétale, signe d'une évolution vers la forêt (qui se poursuivra en l'absence de fauche). Il est par ailleurs utilisé comme paillage dans les techniques de gestion avec rotation des espaces verts, en raison de son caractère très couvrant.

Mésange noire *(Periparus ater)* : On la distingue de la charbonnière grâce à ses couleurs plus ternes mais surtout à la tache blanche à l'arrière de sa tête. Cette espèce habite les forêts de résineux, sapinières, pinèdes et bois d'épicéas jusqu'en haute montagne. Petit oiseau actif, il peut être assez peu farouche. On peut ainsi l'observer attrapant des insectes ou dégustant un bourgeon, posé à quelques mètres et parfois moins. Même si elle vit en couple pendant la nidification, elle est grégaire et se regroupe en bandes

pouvant dépasser la centaine d'individus. Ces bandes se déplacent d'arbres en arbres mais aussi à terre pendant l'hiver.

Cartographie:

La

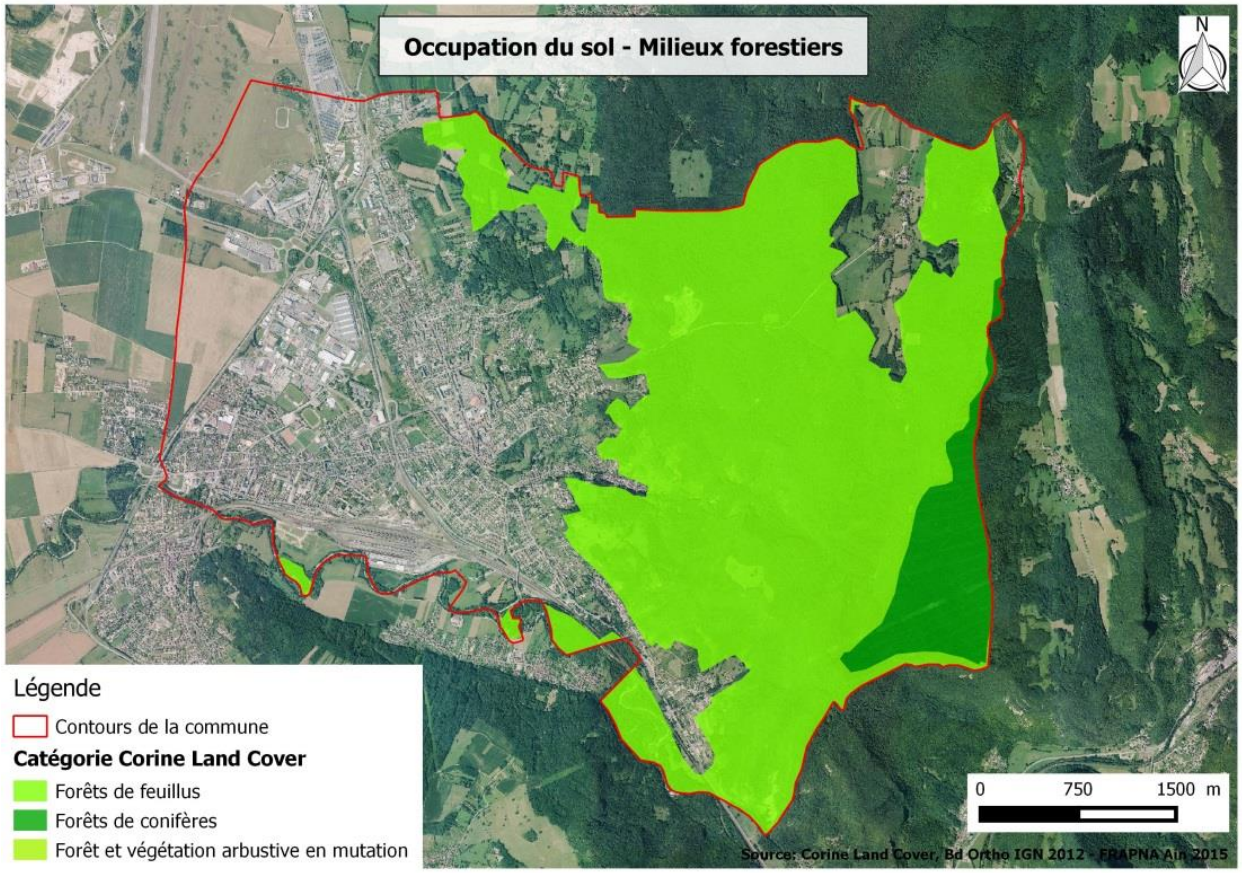

carte ci-dessus a été obtenue grâce à la cartographie de l'occupation du sol selon le programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La base de données CLC permet de distinguer différents types de forêts sur la commune mais les zonages restent approximatifs et comprennent parfois des zones de milieux ouverts.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune permet de préciser cette cartographie.

Ce travail a également mis en lumière la présence de haies assez denses dans certains secteurs d'Ambérieu-en-Bugey. Ces secteurs ont été cartographiés et leur cartographie a été intégrée dans les milieux forestiers de la commune (cf. page suivante).

Perspectives de travail :

La cartographie de l'occupation du sol a été précisée en 2015 et ce travail doit continuer. Plusieurs secteurs boisés n'apparaissent pas dans la cartographie CLC, c'est notamment le cas pour le secteur au nord de la ville, au-dessus du quartier du Tiret. De par leurs caractéristiques (largeur, présence de différentes strates de végétation, etc.) et leur position à proximité des boisements, les haies et les fourrés peuvent constituer des habitats forestiers. Leur cartographie basée sur des inventaires de terrain doit être poursuivie en 2016. Ces éléments du paysage abritent une faune et une flore particulières, parfois remarquables.

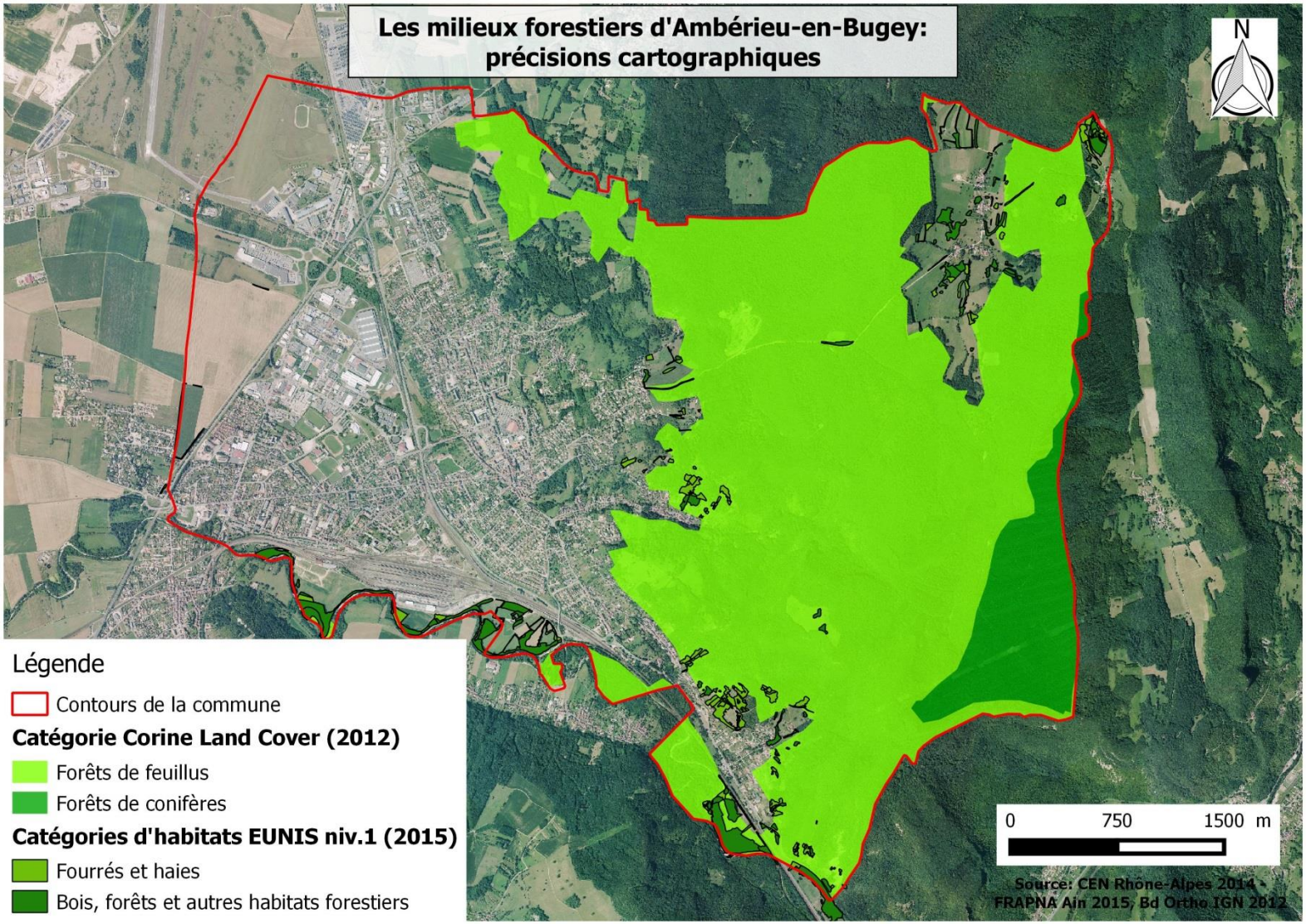
Les milieux forestiers d'Ambérieu-en-Bugey: précisions cartographiques
N
Légende
Contours de la commune
Catégorie Corine Land Cover (2012)
Forêts de feuillus
Forêts de conifères
Catégories d'habitats EUNIS niv.1 (2015)
Fourrés et haies
Bois, forêts et autres habitats forestiers
0
750
1500 m
Source: CEN Rhone-Alpes 2014 - FRAPNA Ain 2015, Bd Ortho IGN 2012

3.1.2 Milieux ouverts

Description

Les milieux ouverts comprennent les milieux agro-pastoraux (prairies, grandes cultures…). Ils concernent les espaces exploités par l'homme afin d'en tirer des productions végétales ou animales. **Ces milieux sont indispensables pour de nombreuses espèces** (reproduction, nourriture, repos). Ils présentent toutefois un intérêt variable pour la flore et la faune selon les modes d'exploitation.
Les prairies de fauche ou de pâtures n'attireront pas les mêmes espèces que les cultures de céréales. Ces dernières seront plus ou moins accueillantes selon les pratiques, extensives ou intensives, concernant le labour, les intrants, les traitements, …etc.

A Ambérieu, ces milieux sont variés. Si la plaine ouest offre un paysage de **grandes cultures**, la vallée du Coteron (lieu-dit *Les Allymes*), a gardé un caractère bocager avec présence de **prairies et d'un réseau de haies**, favorable à la biodiversité. Au contact du bourg à l'est, les milieux agro-pastoraux et ouverts sont encore bien présents mais sont menacés par l'urbanisation.
Sur les contreforts des reliefs, au centre et au sud de la commune, on trouve des **pelouses sèches** à différents stades de fermeture par les boisements. Ces espaces historiquement créés et utilisés à des fins de pâturage, sont des espaces riches d'une biodiversité particulière.
La partie de la base aérienne se trouvant sur la commune fait aussi partie des pelouses sèches identifiées (CEN, 2014).

Les milieux ouverts, souvent en lien avec les activités pastorales, abritent une faune et une flore tout à fait remarquable (cf. partie 4.2).

Espèces caractéristiques des milieux ouverts :

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Le mâle arbore un beau plumage contrasté, avec un ventre rouge-orangé et le dos noir. La tête, noire également, est soulignée par un collier blanc bien visible. Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts riches en buissons. Il aime s'y percher pour guetter les insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation. Présent chez nous à la belle saison, le Tarier pâtre peut y effectuer deux nichées par an. Cette espèce est pourtant en régression en France depuis 2002 (source : INPN*). En cause notamment : l'intensification des pratiques, qui laisse peu de zones refuges, et l'utilisation de pesticides.

Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) : Cette orchidée se reconnaît facilement à ses fleurs nombreuses, regroupées en hampe florale pouvant atteindre 80 cm de haut, et surtout à la forme de celles-ci : la partie inférieure de la fleur se prolonge en une langue démesurément longue. Cet orchis est également caractérisé par l'odeur de... bouc qu'il dégage.

L'orchis bouc fait partie du cortège des orchidées xéro-thermophiles, c'est à dire qui aiment la chaleur et les endroits secs. Equipées pour se satisfaire de peu de nutriments, grâce à une symbiose avec un champignon, elles sont tout à fait adaptées aux prairies « pauvres », dont elles sont les joyaux. A l'inverse, elles disparaissent en cas d'enrichissement du milieu (par évolution naturelle vers la forêt ou en cas d'amendements).

La plupart de ces orchidées se trouvent également sur des talus de bord de route, où elles retrouvent les mêmes conditions de vie. Leur survie dépend alors de la gestion qui y est pratiquée : une fauche précoce, en particulier, peut leur être fatale, à long terme, car elle ne leur laisse pas le temps de se reproduire.

Cartographie :

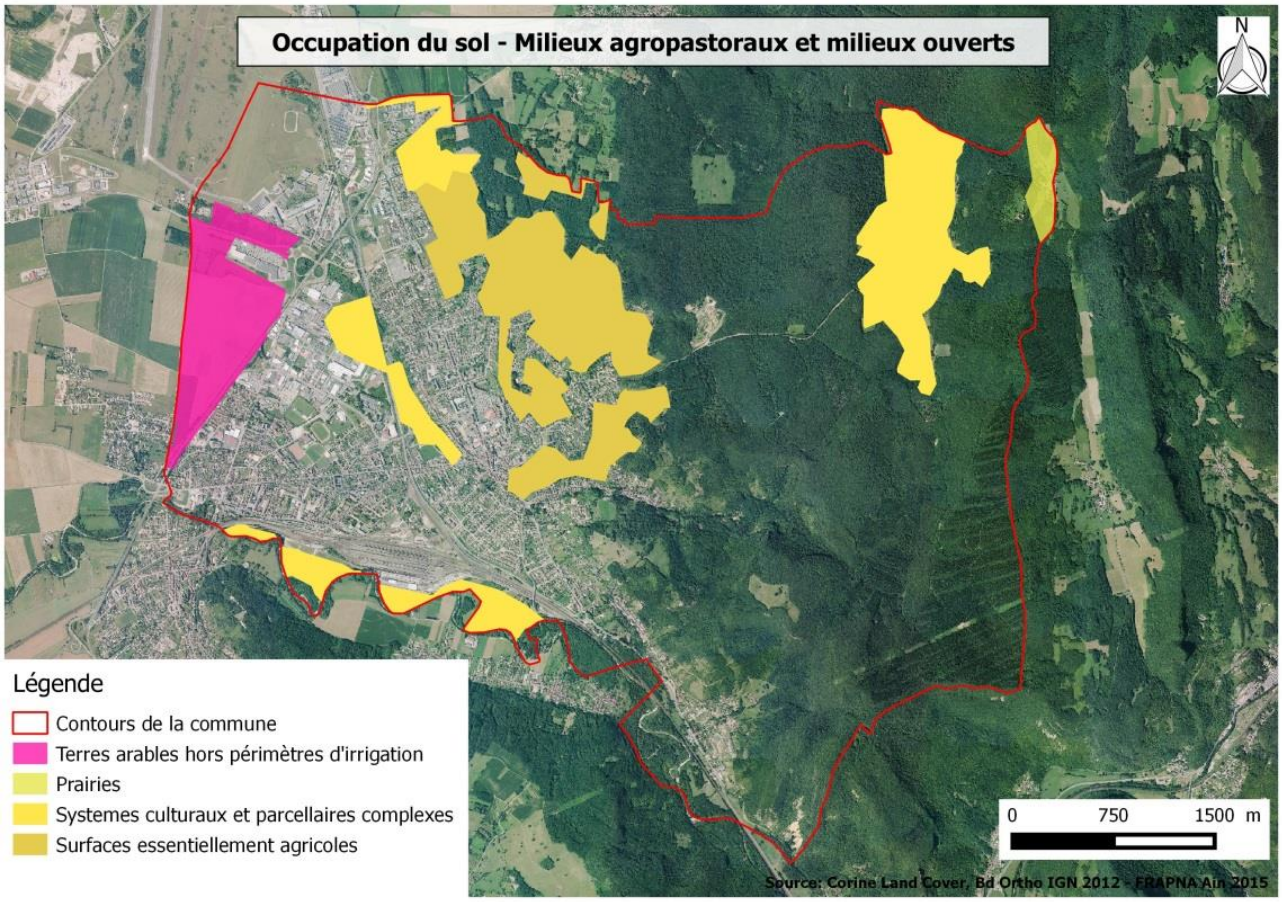

La carte ci-dessus a été obtenue grâce aux données d'occupation du sol du programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La base de données CLC permet de distinguer différents type de milieux ouverts sur la commune. Ces catégories concernent l'agriculture : grandes cultures, prairies et systèmes mixtes prairies/cultures. On voit assez bien que cette représentation est assez imprécise et incomplète.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune a amené des précisions à la carte ci-dessus : habitats au niveau 1 ou au niveau 2 de la classification EUNIS, pelouses sèches (CEN 2014). Ces ajouts se superposent au CLC, mais l'objectif final de l'Atlas est de se passer de celui-ci, avec une cartographie aussi complète que possible des habitats naturels (EUNIS niv. 2 ou plus). La carte suivante présente donc un état d'avancement cartographique du projet.

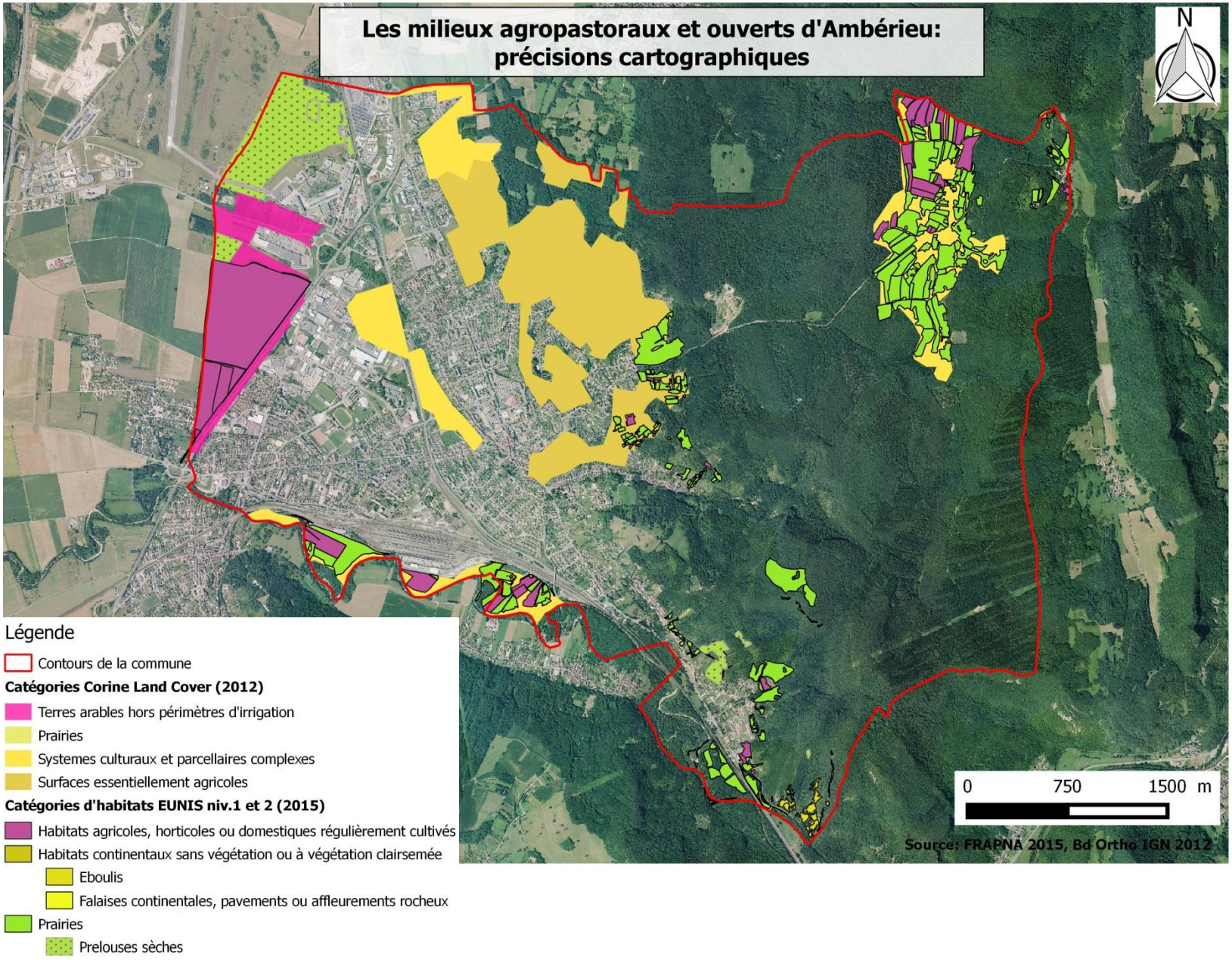
Les milieux agropastoraux et ouverts d'Ambérieu: précisions cartographiques
N
Légende
Contours de la commune
Catégories Corine Land Cover (2012)
Terres arables hors périmètres d'irrigation
Prairies
Systemes culturaux et parcellaires complexes
Surfaces essentiellement agricoles
Catégories d'habitats EUNIS niv.1 et 2 (2015)
Habitats agricoles, horticoles ou domestiques régulièrement cultivés
Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée
Eboulis
Falaises continentales, pavements ou affleurements rocheux
Prairies
Prelouses sèches
0
750
1500 m
Source: FRAPNA 2015, Bd Ortho IGN 2012

Perspectives de travail :

Les précisons obtenues par analyse des photographies aériennes ont permis de débuter une cartographie des grandes catégories d'habitats selon la classification EUNIS (niveau 1). Certains habitats ont cependant pu être déterminés au niveau 2 (Eboulis, pelouses sèches) mais ce seront bien les inventaires de terrain 2016 qui permettront de poursuivre de travail de précision. Ils devront se focaliser sur **les milieux ouverts (prairies, pelouses sèches, bocage), espaces à fort potentiel d'accueil de biodiversité (cf. 4.2) et menacés à moyen et long terme par l'extension de l'urbanisation sur la commune.**

3.1.3 Cours d'eau et milieux humides

Description :

Les zones humides ont subi un fort déclin depuis le 18ème siècle en France. Ces espaces sont pourtant **utiles pour l'Homme et ses activités** : l'eau qui y transite y est épurée, les crues s'y étalent, ce qui réduit leurs impacts sur le reste du territoire. Les zones humides peuvent avoir un rôle de soutien d'étiage et de rechargement de nappe. Elles sont aussi des milieux patrimoniaux où une biodiversité particulière se développe. Le maintien du fonctionnement des zones humides est souvent assuré par le pâturage extensif, parfois de races rustiques.

Les politiques européennes et nationales ont depuis quelques années identifié l'importance des zones humides dans la vie et le développement des territoires. Elles sont aujourd'hui protégées.

Espèces caractéristiques des milieux humides :

Petit Mars changeant (*Aptura ilia*) : Ce beau papillon peut être rencontré sous deux formes, l'une avec des taches blanches sur les ailes, l'autre avec des taches fauves. Le mâle, quant à lui, arbore de beaux reflets bleu-violacés. Ce festival de couleurs est à l'origine de son nom. On voit plus facilement les mâles que les femelles, car elles quittent peu les hauteurs des arbres.

En effet, contrairement à la grande majorité des papillons de jour qui affectionnent les milieux ouverts, chauds et ensoleillés, le petit mars changeant fréquente les forêts riveraines. Mais les mâles, en mouvement perpétuel, peuvent se rencontrer dans d'autres milieux, au gré de leurs pérégrinations. La chenille se développe sur des arbres des bords de cours d'eau (peupliers, saules, voire aulne). C'est d'ailleurs sous forme de chenille que le Petit Mars changeant passe l'hiver, à l'abri sous une feuille.

Typique des forêts riveraines, dont beaucoup ont disparu, ce papillon est patrimonial : il peut contribuer, en tant qu'espèce « complémentaire », à la définition d'une ZNIEFF.

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) : Spécialiste des bois marécageux et des bords de cours d'eau, l'aulne produit des fruits en forme de petites pommes de pin (bien que ne faisant pas partie des conifères) qui flottent parfaitement, ce qui leur permet d'être dispersés par l'eau. L'aulne fait partie des végétaux typiques des ripisylves, qui, outre leur fonction d'épuration, maintiennent les berges en limitant l'érosion. Leurs racines fournissent également des refuges pour les poissons. Egalement appelé « verne », l'aulne a donné son nom à de nombreux lieux-dits. Les hameaux et sites nommés « Vernay » sont, ou étaient, assurément des zones humides...

Cartographie

Les zones humides d'Ambérieu-en-Bugey présentent plusieurs formes : marais, prairies, forêt alluviale…etc.

- Le **marais de la Léchère** se trouve à l'ouest, jouxtant la *ZA en Point Bœuf* (Intermarché, …etc.). Sa situation en zone urbaine et sa richesse écologique font de ce marais un espace tout à fait singulier. Il fait aujourd'hui l'objet d'un plan de gestion mené par le SIABVA[3] et prévu sur quatre ans, de 2013 à 2016. Il s'articule autour de 4 objectifs principaux:

- Améliorer le fonctionnement hydrologique et le caractère inondable du marais
- Favoriser une biodiversité végétale des bas-marais
- Suivi de la mise en conformité des réseaux et déversoirs d'orages
- Limiter la présence de déchets sur le site

Dans ce cadre, des actions ont déjà été entreprises par le SIABVA : pose de seuils, reprofilage de chenaux d'écoulement, fauche exportatrice, limitation des espèces invasives, ramassage des déchets, etc. Un bilan sera réalisé fin 2016 afin de faire le point sur les résultats de gestion et réactualiser le plan de gestion.

- La **forêt alluviale de Fangoux** est située au nord de la commune et s'étend sur 23 ha le long et autour des cours d'eau du Seymard et du Champelin. Ce boisement, outre le fait qu'il abrite une biodiversité particulière, joue un rôle de tampon lors des crues. Son bon état et son maintien permettent l'expansion des crues au sein de la forêt et protège ainsi l'aval de débordements ou inondations lors de fortes précipitations, que ce soit sur la commune ou hors de celle-ci. On peut citer le lieu-dit *la Championnière* à Ambronnay particulièrement sensible au débordement du Seymard en milieu habité.

- **L'Albarine** draine le sud du territoire d'Ambérieu. Le cours d'eau longe la route D1505 et les voies de chemin de fer et matérialise la limite communale séparant Ambérieu de Bettant et Saint-Denis-en-Bugey. Ses rives et son cours sont gérés par le SIABVA (enlèvement d'embâcles et d'arbres morts, …etc.). Le SIABVA travaille notamment sur le projet d'amélioration du caractère inondable de la **forêt alluviale de Bettant**. Celle-ci joue un rôle similaire à celui de la forêt de Fangoux. Lors des épisodes de fortes précipitations, elle assure l'expansion des crues du cours d'eau, protégeant ainsi les habitations (quartier de la gare, Bettant, etc.).

- **Le Gardon** est un petit cours d'eau coulant dans la vallée de Vareilles à l'aval du lac Bleu (cf. ci-contre), au sud-est de la ville. Affluent de l'Albarine, il rejoint la rivière au niveau de Saint-Germain. Ce cours d'eau oligotrophe fait l'objet d'une retenue qui a créé le lac Bleu, lieu réputé pour la couleur turquoise de ses eaux. Sur ses abords, on trouve une flore et des types de sol caractérisant des zones humides. Sur près de 2 km de linéaire, les abords du Gardon ont donc été classés en tant que zone humide (bande de 5 à 20m de large de part

© Roch MERMIN

[3] Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine

et d'autre du cours d'eau). Le Gardon accueille une biodiversité particulière et remarquable, témoignant d'une bonne qualité d'eau comme par exemple le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*).

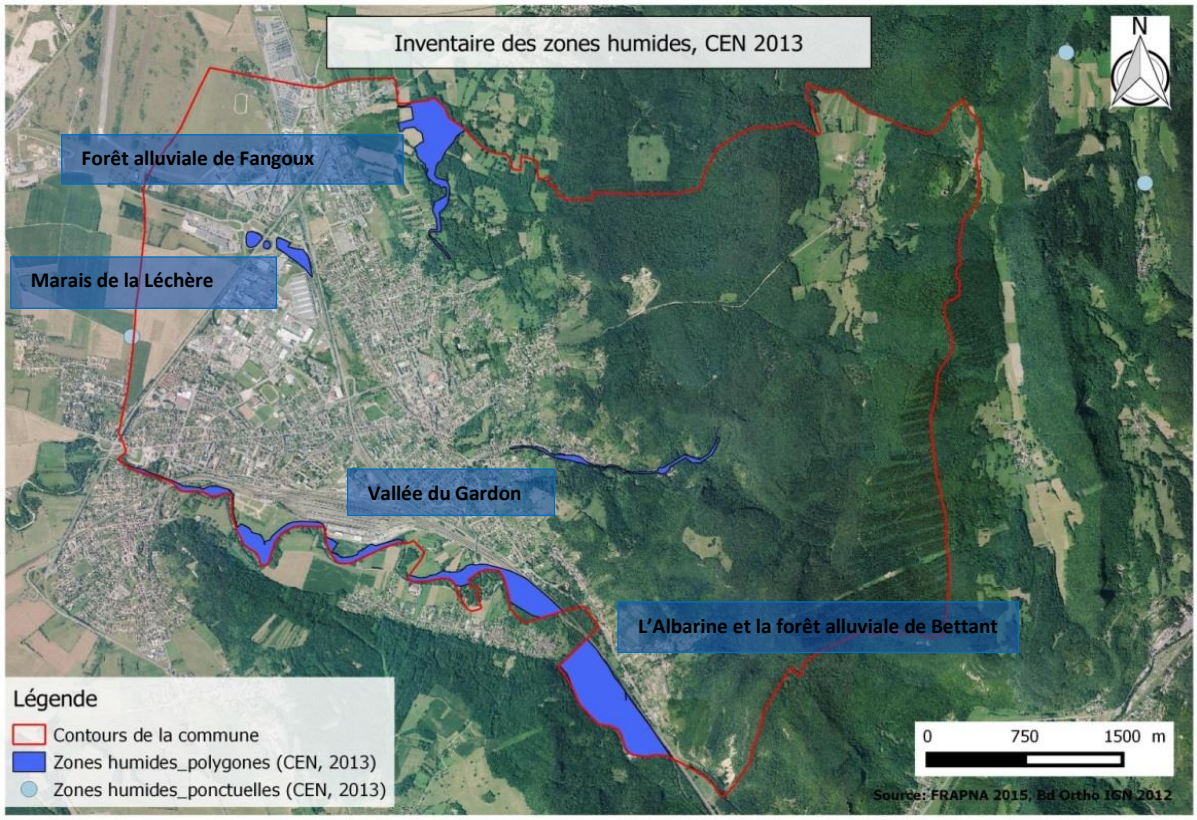

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'inventaire départemental des zones humides effectué par le CEN en 2013. Elles sont réparties sur une grosse moitié ouest et sont parfois imbriquées dans le tissu urbain comme le marais de la Léchère par exemple. Aucune précision n'a pu être apportée par l'analyse des photographies aériennes.

Perspectives de travail :

L'inventaire du CEN ne fait apparaître qu'une seule zone humide ponctuelle sur la commune. Il est possible que les inventaires de terrain 2016 permettent de localiser des mares qui viendront préciser la cartographie des zones humides sur la commune mais aussi la connaissance de la biodiversité sur le territoire communal.

3.2 Synthèse des habitats

Le travail d'identification et de cartographie des habitats a été initié durant l'été 2015. L'identification des habitats se base sur la classification européenne EUNIS.

3.2.1 Inventaires 2015

La FRAPNA a effectué plusieurs prospections sur la commune. Ces sorties ont apporté des données supplémentaires et confirmé la présence d'espèces déjà connues. Une partie des données flore sont encore en cours d'analyse et seront intégrées dans le bilan 2016. Les autres données sont présentées dans les parties qui suivent. Elles ont aussi préparé le travail futur de détermination des habitats naturels.

Dates de passages

22/05/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

20/08/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain ; Yann Paulet, chargé de mission Biodiversité FRAPNA Ain

3.2.2 Travail préparatoire à la cartographie des habitats naturels de la commune

En 2015, un travail cartographique de photo-interprétation et quelques inventaires de terrain ont permis d'asseoir la base de la future cartographie des habitats naturels d'Ambérieu-en-Bugey. Etant donné les facilités de photo-interprétation, l'accessibilité de ces milieux mais aussi leur richesse potentielle en biodiversité, l'accent a été mis sur les milieux ouverts et les fourrés et haies. Ce sont 8 grandes catégories d'habitats qui ont été identifiées selon le premier niveau de la typologie EUNIS. Quelques habitats ont pu été déterminés au niveau 2. L'identification des habitats sera affinée en 2016-2017.

Code EUNIS niv. 1	Code EUNIS niv. 2	Intitulé
C	-	Eaux de surface continentales
E	-	Prairies
	E1	Pelouses sèches
F	-	Landes et fourrés
G	-	Bois, forêts et autres habitats boisés
H	-	Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée
	H2	Eboulis
	H3	Falaises continentales, pavements ou affleurements rocheux
I	-	Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés (grandes cultures, maraîchage, …etc.)

Cet état d'avancement restant fragmentaire et dispersé sur le territoire communal, sa représentation cartographique générale est compliquée. Nous présenterons donc des ''zooms'' sur les principaux certains secteurs.

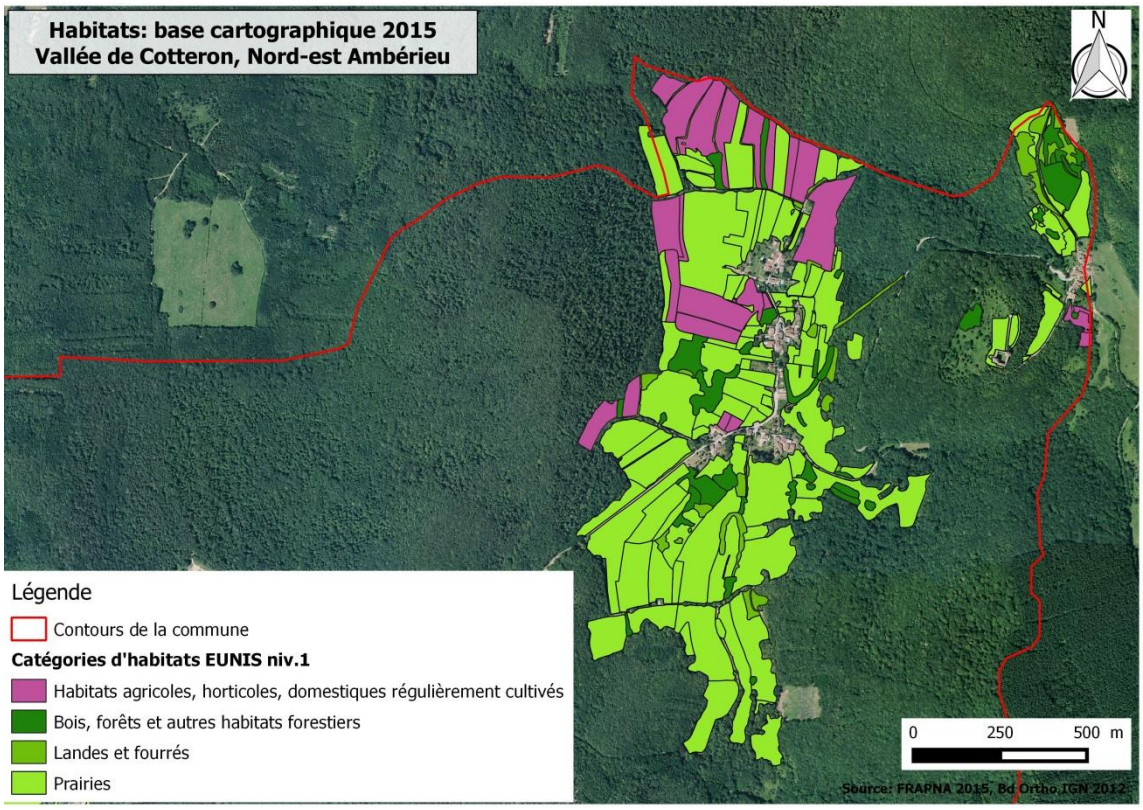

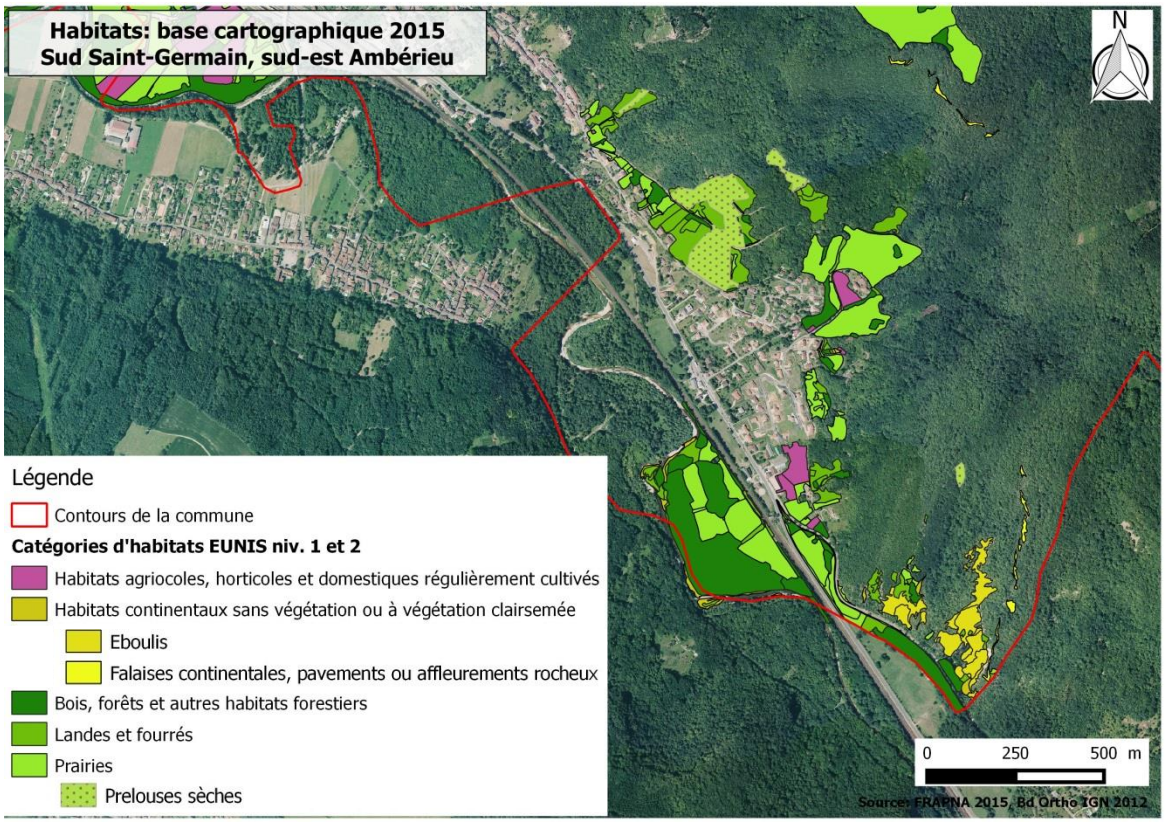

3.3 Flore

3.3.1 Inventaires 2015

La flore a fait l'objet de 2 jours de prospection en 2015. Les données sont en cours d'analyse et seront intégrées au sein du bilan 2016. Les inventaires floristiques seront poursuivis en 2016-2017 afin de confirmer la présence d'espèces mais aussi afin de compléter la liste issue de l'analyse des données bibliographiques.

Les données disponibles à ce jour proviennent donc essentiellement de l'analyse bibliographique des données connues sur la commune.

3.3.2 Synthèse des données

La synthèse présentée ici est issue de l'analyse de la bibliographie. Ces informations proviennent du Pôle d'Information Flore-Habitat (PIFH) et du Conservatoire Botanique National Alpin (données historiques de 1963 à 2011). A ce jour, ce sont **400 espèces de plantes** qui sont connues sur la commune. Parmi elles, on dénombre 8 espèces de flore remarquable mais également la présence de **sept espèces exotiques envahissantes,** dont la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica)* et l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia).*

3.3.3 Espèces remarquables

Certaines espèces connues ou découvertes sur la commune bénéficient de statuts de protection, de menace ou peuvent être déterminantes ZNIEFF. Ces espèces sont appelées espèces remarquables. L'analyse de la flore d'Ambérieu-en-Bugey nous permet de dégager **8 espèces remarquables en Rhône-Alpes** :

En résumé, concernant la flore d'Ambérieu-en-Bugey:

- **1 espèce est protégée au niveau national :** l'Aster de la Saint-Michel (*Aster amellus*)
- **2 espèces sont protégées régionalement *:*** le Micrope dressé (*Bombycilaena erecta*) et la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*)
- **4 espèces sont déterminantes ZNIEFF.** Les critères des 2 autres espèces déterminantes ZNIEFF (DC) seront évalués lors de la phase de terrain de 2016.
- **3 sont considérées comme *menacées d'extinction,* 2 comme *quasi-menacées*** (Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône Alpes)

A noter la richesse du territoire communal en orchidées puisqu'on y recense pas moins de 15 espèces.

L'analyse de ces informations met en avant l'**ancienneté des données**. L'Erythrone dent de chien (*Erythronium dens-canis)* n'a pas été revue sur la commune depuis la fin du 19ème. Cette espèce est pourtant connue sur d'autres communes du Bugey (vue en 2009 à Artemare). Une autre espèce remarquable non revue depuis la fin du 19ème, la Gesse anguleuse (*Lathyrus angulatus)* est **considérée comme disparue dans la région**. On peut donc la retirer de la liste des espèces remarquables d'Ambérieu-en-Bugey.
L'Inule hérissée (*Inula hirta)* n'a pas été revue sur la commune depuis 1935. De nos jours, elle est plutôt observée au sud de la région (Ardèche et Drôme). L'Adonis d'automne (*Adonis annua*) et la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*) ont été observées pour la dernière fois en 1959. Ces deux espèces n'ont depuis pas été observées dans le Bugey (source : CBNA). L'observation de ces 3 espèces sur la commune semble aujourd'hui peu probable.

Les autres espèces remarquables observées assez récemment sont : le Mycrope dressé (*Bombycilaena erecta)* en 2010 et l'Epipactis à labelle étroit (*Epipactis leptochila)* en 2006. Ces espèces sont à rechercher à Ambérieu-en-Bugey.

Seule l'Aster amelle (*Aster amellus)* a été revu en 2015. La dernière observation datait de 2007.

La synthèse des espèces est visible dans le tableau en page 36.

Ci-dessous, une description d'une espèce menacée et protégée au niveau national, **retrouvé sur la commune lors des inventaires 2015** :

L'Aster amelle ou Aster de la Saint Michel - *Aster amellus* (Source : fiche ZNIEFF Aster amellus DIREN Rhône-Alpes)*:*

L'Aster amelle est disséminé dans une grande partie Est et centre de la France. Rare dans la région Rhône-Alpes, il est surtout présent dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie et de la Savoie. Cette espèce n'a été observée que dans 19 communes de l'Ain dont Ambérieu-en-Bugey, où elle n'est connue que depuis 1990.

Aster amellus *©Yann Paulet*

L'Aster amelle se développe dans les lisières forestières, les friches, les prairies à l'abandon et les pré-bois des coteaux chauds et bien exposés, avec une préférence pour les sols calcaires. Il pousse entre 200 à 950 m d'altitude. Appelée aussi Marguerite de la Saint-Michel, cette plante possède en effet une floraison automnale tardive qui égaie les prairies et les friches desséchées et fanées vers la fin de l'été et en première partie d'automne, soit de la fin août à octobre.

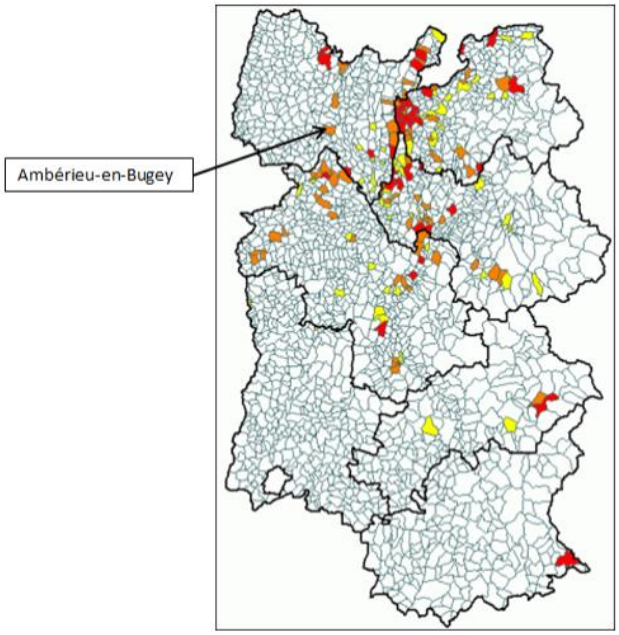

Les menaces qui pèsent sur l'Aster amelle sont :

- L'embroussaillement et reboisement naturel
- Les plantations forestières des clairières
- l'urbanisation, l'élargissement des routes.
- la culture de la vigne et l'extension des vignobles dans les zones AOC peuvent mettre en danger certaines de ses populations.

La réouverture de clairières par débroussaillement et une gestion précautionneuse des lisières permettent au contraire le maintien de cette espèce.

Les quelques pieds trouvés en 2015 au nord de la rue de Vareilles, se situent dans une ancienne pelouse sèche en voie de fermeture par les fourrés arbustifs (Prunellier, Robinier faux-acacia). La station est donc menacée par l'embroussaillement et le reboisement. **Etant donné les statuts de protection et de menace de cette espèce, les inventaires 2016-2017 devront insister sur la localisation et la caractérisation d'éventuelles autres stations.**

Bilan des espèces végétales remarquables présentes sur Ambérieu-en-Bugey

Code TAXREF	*Nom latin*	Nom Français	Protection nationale	Liste Rouge Nationale (Cotation IUCN)	Protection régionale	Liste Rouge Rhône-Alpes (Cotation IUCN)	Statut ZNIEFF	Convention Washington	Dernière année d'observation
80212	*Adonis annua*	Adonis d'automne	_	EN	_	EN	_		1959
84626	*Aster amellus*	Aster de la Saint Michel	Art.1	EN	_	EN	D		2007 **(retrouvée en 2015)**
86136	*Bombycilaena erecta*	Micrope dressé	_		Art.1	LC	D		2010
96449	*Epipactis leptochila*	Epipactis à labelle étroit	_		_	LC	D	An.C1	2006
97325	*Erythronium dens-canis*	Erythrone dent de chien	_		_	NT	DC	An.D	1889
103631	*Inula hirta*	Inule hérissée	_		_	EN	DC		1935
105159	*Lathyrus angulatus*	Gesse anguleuse	_		_	NT	_		1889 (disparue)
125024	*Stellaria palustris*	Stellaire des marais	_	EN	Art.1	EN	D		1959

Cotation IUCN :

EX : éteint à l'état sauvage)

RE : disparu au niveau régional

CR* : en danger critique, peut-être disparu

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

VU : vulnérable

NT : quasi menacé

LC : préoccupation mineure

DD : données insuffisantes)

Statut ZNIEFF :

D: espèce déterminante ZNIEFF continental

DC : espèce déterminante ZNIEFF continental avec critères

3.3.4 Espèces exotiques envahissantes

Les données bibliographiques du PIFH, ont fait ressortir la présence sur la commune de 7 espèces exotiques envahissantes. Deux autres espèces ont été ajoutées lors des inventaires de la FRAPNA en 2015 : la Balsamine de l'Hymalaya (*Impatiens glandulifera*) et l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*).

Nom scientifique	**Nom français**	**Données Bibliographiques**	**Données FRAPNA 2015**	**Dernière observation**
Ailanthus altissima	Faux-vernis du Japon	X		2011
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	X		2007
Ambrosia artemisiifolia	Ambroisie à feuilles d'Armoise		X	2015
Erigeron annuus	Vergerette annuelle	X		2007
Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Hymalaya		X	2015
Juncus tenuis	Jonc grêle	X		2007
Panicum dichotomiflorum	Panic à fleurs dichotomes	X		2007
Parthenocissus inserta	Vigne-vierge commune	X		2007
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	X		2007

Ambroisie à feuilles d'Armoise

Connue sous le nom d'Ambroisie à feuille d'armoise, l'Ambroisie fait partie des 72 espèces floristiques invasives de France. Son pollen allergène fait l'objet d'un programme d'information et de suivi particulier en France[4]. Cette espèce a été notée en 2006 par le CBNA mais n'a pas été localisée. Sa présence est donc potentielle un peu partout sur la commune. **Une cartographie de sa présence est à envisager**. La présence de cette espèce peut être signalée sur le site internet suivant : http://www.signalement-ambroisie.fr/.

➔ Cette espèce doit faire l'objet d'arrachage avant arrivée à maturité des plants en fin juillet. A noter que cette plante n'apprécie pas la compétition.

Balsamine de l'Himalaya

Sur le secteur nord-est de la commune, dans une ancienne peupleraie, au lieu-dit « les Rangoux », une station de **Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera*** a été découverte (cf. carte ci-dessous).

Station de Balsamine de l'Himalaya
© Roch MERMIN

[4] http://www.ambroisie.info

Cette station d'une vingtaine de pieds présente un risque direct pour les milieux proches et ceux présents sur les communes en amont. La station se situe dans un secteur propice à son extension : sols basiques aérés, peu de lumière, et une nappe d'eau phréatique peu profonde.
Cette espèce se développe rapidement grâce à un système de propulsion des graines hors de la gousse à maturité. L'autre facteur de propagation jouant souvent en sa faveur est l'eau. La proximité quasi immédiate du ruisseau de Chalix, affluent de la Reyssouze peut faciliter le transport des graines, tout comme tout ou partie de la plante, et ainsi conduire à la création de nouvelles stations tout le long du cours d'eau.

➔ Pour cette espèce, il est préférable de réaliser un arrachage régulier avec un suivi du site, et de vérifier l'évolution de la station, tout comme le reste du cours d'eau.

3.4 Faune

3.4.1 Inventaires 2015

Une journée de prospection aux alentours de Vareilles a été effectuée le 20/08/2015. Elle a porté sur les Odonates et les papillons (Rhopalocères), mais a permis l'identification d'autres espèces d'autres groupes (Chiroptères, Mammifères).

Suite à l'observation d'un passage de faune au sein de la pelouse sèche, un piège photographique a été déposé au-dessus du chemin de la côte à Vareilles du 20/08 au 27/08. Les clichés et vidéos pris ont été analysés et mettent en évidence la présence de 3 espèces de mammifères sur le secteur (cf. tableau récapitulatif des observations en annexe).

Les inventaires faunistiques seront poursuivis en 2016-2017 afin de confirmer la présence d'espèces particulières mais aussi afin de compléter la liste issue de l'analyse des données bibliographiques.

3.4.2 Synthèse des données

Dans la suite de ce paragraphe, seules les espèces observées en 2015 sont mentionnées.

Mammifères : 5 espèces ont été observées en 2015. Trois individus de Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros)* ont été trouvés à l'aval du lac Bleu. Cette espèce de chauve-souris est connue dans le secteur puisque plusieurs cavités naturelles l'accueillent pendant l'hiver. Des colonies de reproduction sont sans doute aussi présentes dans le secteur en été. Le piège photographique a permis d'identifier un individu de Lapin de garenne, un Sanglier d'Europe ainsi qu'un Chevreuil Européen. Un écureuil roux a pu aussi être observé dans le secteur lors de la sortie grand public du 27/08/2015.

Ces données confirment l'intérêt du hameau de Vareilles et de ses alentours pour la biodiversité de la commune. Ce secteur doit faire l'objet d'inventaires plus complets en 2016-2017.

Nom latin	**Nom Français**	**Liste Rouge Rhône-Alpes**	**Liste Rouge France**	**Liste Rouge UE**	**Directive Hab/FF**
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	LC	LC		
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	VU	NT		
Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	EN	LC	NT	An. II et IV
Sus scrota	Sanglier d'Europe	LC	LC		
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	LC	LC		

Signification des sigles

LC : non-menacé

NT : Quasi-menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

An. II et IV : Annexes II et IV

Papillons (Lépidoptères) : Les inventaires ont permis d'identifier 18 espèces différentes (Rhopalocères et Hétérocères). Aucune de ces espèces n'est menacée en Rhône-Alpes ou au niveau national. A signaler cependant la présence du Petit Mars Changeant, espèce déterminante avec critères dans la définition des ZNIEFF, mais aussi la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), espèce exotique envahissante, présente en abondance. Cette dernière espèce est susceptible d'avoir un fort impact sur les populations de buis. Lors des inventaires 2016-2017, une attention particulière sera portée sur cette espèce.

Nom Latin	**Nom Français**	**Déterminante ZNIEFF**
Apatura ilia	Petit Mars Changeant	DC
Campaea margaritaria	Le Céladon	
Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns	
Coenonympha pamphilus	Procris	
Colias crocea	Souci	
Cupido alcetas	Azuré de la Faucille	
Cupido argiades	Azuré du Trèfle	
Cupido minimus	Argus frêle	
Cydalima perspectalis	Pyrale du buis	
Euclidia glyphica	Doublure jaune	
Lasiommata maera	Némusien	
Limenitis camilla	Petit sylvain	
Limenitis reducta	Sylvain azuré	
Maniola jurtina	Myrtil	
Pararge aegeria	Tircis	
Plebejus idas	Moyen-argus	
Polygonia c-album	Robert-le-diable	
Polyommatus icarus	Azuré commun	
Pyronia tithonus	Amaryllis	

Le Céladon *Campaea margaritaria*

Libellules (Odonates) : 3 espèces ont été observées sur le Gardon cette année dont une nouvelle espèce jusqu'ici non signalée sur la commune : le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*). La présence du Caloptéryx vierge (C*alopteryx virgo)* est confirmée sur la commune mais aucune donnée ne le signalait sur le Gardon. Sa présence dénote une bonne qualité d'eau. Cette espèce est en effet très sensible à la pollution organique, à la montée en température des eaux et à l'ensoleillement. Le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) était connu sur le lac Bleu où il avait été observé en 2013 (données bibliographiques, cf. paragraphe 3.2). Sa présence est confirmée cette année sur le Gardon ainsi que sa reproduction (observation d'une femelle en ponte).

Autres insectes : Lors des inventaires Papillons, d'autres insectes ont été observés. Le premier est un Orthoptère, le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana).* Les prairies sèches au nord du chemin de la côte abritent également beaucoup de Mantes religieuses (M*anta religiosa)* (>50 observées le 20/08/2015).

Reptiles : la découverte d'une mue sur le Chemin des grands champs à Vareilles a permis d'identifier la présence de la **Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)** dans la zone. Cette espèce n'est pas menacée en Rhône-Alpes mais la taille du spécimen (>1,5m) reste assez impressionnante. C'est la seule espèce de reptile observée cette année. Des inventaires spécifiques sont à prévoir en 2016-2017, notamment afin de retrouver et préciser si possible la répartition des espèces à statut de menace en Rhône-Alpes.

Nom scientifique	Nom français	Liste Rouge Rhône-Alpes	Dernière année d'observation	Observations 2015
Coronella austriaca	**Coronelle lisse**	**NT**	**2013**	
Zamenis longissimus	Couleuvre d'Esculape	LC	2011	
Hierophis viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	LC	2014	X
Natrix maura	Couleuvre vipérine	LC	2011	
Podarcis muralis	Lézard des murailles	LC	2015	
Lacerta bilineata	Lézard vert occidental	LC	2014	
Anguis fragilis	**Orvet fragile**	**NT**	**2013**	

Oiseaux : les oiseaux n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques cette année. Les observations ci-dessous ont été faites lors de déplacements ou à l'occasion d'inventaires concernant d'autres groupes.

Le Grand Corbeau (*Corvus corax*) est un hôte connu des falaises de la Balmette, qui comme d'autres sites du secteur est sous protection stricte par l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope *Protection des oiseaux rupestres.* Il a été vu cette année avec de la nourriture dans le bec, passant au-dessus de Vareilles, en direction des falaises.
Un couple de Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) a été observé sur le Gardon, juste en aval du lac bleu. Cela confirme la bonne qualité d'eau à l'amont du cours d'eau du Gardon. Sur le même type d'habitat mais plus en aval, a été observé un couple de Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*).

Ces quelques données confirment la richesse en biodiversité de cette partie de la commune.

3.5 Corridors

L'analyse du paysage par photo-interprétation (typologie Trame Vert/Trame Bleue/Trame Jaune) et sa mise en parallèle avec les zonages naturels connus permet de considérer le territoire de la commune d'Ambérieu selon trois diagonales allant du nord-ouest (terrain militaire) au sud-est (au niveau de Bettant, en bord de l'Albarine).

Une large partie **ouest** de la commune est urbanisée. Zone d'activités et secteurs résidentiels sont traversés par un réseau de communication dense : voies de chemin de fer, routes D1075 et D1504. Ce paysage laisse parfois la place à quelques zones semi-naturelles telles des friches ou des espaces verts. Dans cette partie de la commune se trouve le terrain militaire de la base d'Ambérieu-en-Bugey, espace dont la richesse naturelle est reconnue et qui fait l'objet d'un plan de gestion mené par le CEN de l'Ain. Jouxtant la zone d'activité, l'extrême ouest est encore exploité en grandes cultures. L'analyse des données flore indique que les prospections ont eu lieu autour du terrain militaire, sur les bords de l'Albarine et ponctuellement au sein de la zone semi-naturelle de l'est de la D1504, au nord de l'Avenue de Verdun.

Au **centre** de la commune et lorsqu'on s'éloigne vers l'est, l'espace urbain se morcelle et laisse plus de place à des zones agricoles et bocagères. Ces zones ont été intégrées à la trame jaune (voir carte page suivante). Elles sont caractérisées par des milieux prairiaux, agrémentés de réseaux de haies. Ils font le lien avec le massif forestier qui s'étend sur le relief du Bugey sur toute la moitié est d'Ambérieu-en-Bugey. Certaines parcelles de trame jaune restent isolées dans le maillage urbain. Les données floristiques analysées indiquent que les prospections se sont concentrées autour de Vareille ainsi que le long de l'Albarine, délaissant le nord de la commune et sa trame jaune. On trouve dans cette zone les stations de la moitié des espèces remarquables de la commune : l'Adonis d'automne *Adonis annua,* l'Erythrone dent de chien *Erythronium dens-canis*, la Gesse anguleuse *Lathyrus angulatus* et la Stellaire des marais *Stellaria palustris*

A l'**est** du territoire, le paysage est dominé par le relief du Bugey. Dominant la plaine de l'Ain, ce secteur du Bugey circonscrit par les vallées de l'Ain et de l'Albarine, présente l'aspect d'un massif calcaire de faible altitude (inférieure à 1000 m). Le taux de boisement y est important et la déprise agricole marquée. Un relief tourmenté, marqué par de nombreuses parois rocheuses en dépit de la modestie des altitudes, la présence de nombreux cours d'eau, une densité de population et d'infrastructures modestes et la diversité des substrats (calcaires ou marneux) contribuent à une diversité importante des milieux naturels, de la flore et de la faune. La persistance d'un réseau étendu de pelouses sèches et de pinèdes sur marne, la prédominance d'espaces peu perturbés propices à des espèces sensibles telles que le Lynx d'Europe ou le Chat sauvage méritent entre autres d'être cités. L'avifaune des falaises est très représentative (Grand Corbeau, Faucon pèlerin, Hirondelle des rochers). C'est dans cette zone qu'on trouve l'APPB Protection des oiseaux rupestres. Le secteur abrite un karst de type jurassien, caractérisé par l'abondance des dolines, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux. Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu *(Source : Fiche ZNIEFF type II Massifs occidentaux du bugey).*

L'urbanisation est globalement absente de cette partie de la commune sauf dans la vallée du lieu-dit Le Cotteron, au nord-est. La piste de moto-cross est également bien visible. Elle forme un îlot

d'espace anthropisé au sein de la trame verte. La majorité des données botaniques récupérées proviennent de cette partie de la commune. Plusieurs stations d'espèces remarquables s'y trouvent dont la seule station communale d'Epipactis à labelle étroit *Epipactis Leptochila*.

A noter qu'**en limite sud de la commune**, la ligne de chemin de fer longe la vallée de l'Albarine. Les abords de la rivière, avec ses méandres, constitue la seule trame bleue du territoire communal. La présence de mares ou de zones humides ponctuelles n'a pas fait l'objet d'inventaires. Ces espaces compléteraient les connaissances de la trame bleue au sein de la commune.

L'atelier participatif « corridor » permettant aux acteurs du territoire d'apporter leurs connaissances et leur expertise à l'échelle de la commune sur la thématique des continuités écologiques est prévu en 2016.

4 Analyse de la connaissance de la biodiversité communale et perspectives 2016

4.1 Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

L'état d'avancement du projet en 2015 permet une évaluation du niveau de connaissance de la flore, des différents groupes de faune et des habitats de la commune.

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	**FLORE**	**FAUNE**					
			Oiseaux	Mammifères *(dont chiroptères)*	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces	9	400	115	19	11	40	7	7
Niveau de connaissance	***III***	***III***	***IV***	***III***	***III***	***IV***	***IV***	***IV***

Niveau de connaissance:
I : Très faible
II : Faible
III: A compléter
IV: Satisfaisant
V: Très satisfaisant

Les efforts de prospections à programmer pour les années 2016 et 2017 porteront prioritairement sur les groupes ayant les plus faibles évaluations (niveaux de I à III).

Plusieurs groupes faunistiques sont particulièrement bien connus sur Ambérieu-en-Bugey du fait de la présence d'un naturaliste réputé résidant dans une commune voisine. Ainsi les Oiseaux, les Rhopalocères, les Orthoptères (et même les Hyménoptères) peuvent être considérés comme n'étant pas prioritaires pour des recherches complémentaires en 2016 et en 2017. Les nouvelles acquisitions de données pour ces groupes seront donc fortuites en fonction des inventaires réalisés pour la caractérisation des habitats naturels.

4.2 Perspectives 2016

Le niveau de connaissance de la flore d'Ambérieu-en-Bugey peut être enrichi et cela constituera donc une priorité pour 2016.

La détermination des habitats constituera l'axe principal de travail pour l'année 2016. Sur la base de la pré-cartographie réalisée cette année, les 6 classes d'habitats de niveau 1 dans la classification EUNIS seront prospectés pour les caractériser plus finement (EUNIS de niveau 2 ou plus). Les inventaires floristiques menés dans le cadre de cette caractérisation viendront enrichir encore la connaissance de la flore.
Les prospections concernant la faune (Amphibiens, Reptiles, Odonates) ne seront entreprises qu'à l'occasion des inventaires réalisés dans les milieux susceptibles d'accueillir ces espèces et dans l'objectif de compléter cette connaissance déjà satisfaisante. On peut penser à des recherches sur la Vipère aspic (*Vipera aspis*) ou sur le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Il en sera de même pour les Odonates.

L'atelier corridor qui sera mené avec les acteurs du territoire en début d'année 2016 (avant la phase de terrain) permettra sans doute d'enrichir la connaissance des Mammifères, des Reptiles ou des Amphibiens de la commune. Il devra permettre de réaliser, à l'échelle de la commune, une cartographie précise des trames verte, bleue et jaune. Une validation de la pertinence des corridors mis en évidence se fera par l'utilisation de la technique du piège photographique.

4.3 Enjeux de biodiversité à Ambérieu-en-Bugey

Les zones humides

La richesse en zones humides de la commune d'Ambérieu-en-Bugey se limite au cours d'eau et aux espaces boisés qui longent ceux-ci. **L'importance du rôle des forêts alluviales du Fangoux au nord et de Bettant au sud doit être soulignée**. Ces forêts assurent un effet tampon lors des épisodes de fortes précipitations en accueillant l'expansion des crues. Le maintien de leur intégrité et de leur bon fonctionnement est **primordial dans la lutte contre les inondations sur le territoire communal mais aussi sur le territoire des communes situées à l'aval.**

La vallée du Gardon abrite une biodiversité particulièrement riche : flore, oiseaux, libellules, papillons, chauves-souris…etc. Même si celle-ci doit encore étudiée, on peut d'ores et déjà identifier ce secteur comme **réservoir de biodiversité à l'échelle communale**. Ce patrimoine gagnerait à être connu de la population par une valorisation pédagogique.

Le marais de la Léchère, situé en pleine zone industrielle est aussi tout à fait intéressant. Les travaux engagés par le SIABVA vont dans le sens de l'amélioration de son rôle d'accueil de l'expansion de crues et de zone refuge pour la biodiversité. Le marais abrite notamment une belle population d'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*). L'existence même de ce marais démontre l'**importance de l'occupation du sol dans la conservation de la biodiversité mais aussi dans la fonctionnalité des zones humides.** La préservation et la restauration des zones humides et de leurs fonctionnalités aident à la protection de la biodiversité mais concourent aussi à la protection des activités humaines (lutte contre les inondations, épuration).

Les zones humides ponctuelles de milieu ouvert ou forestières sont insuffisamment répertoriées sur la commune. Elles abritent potentiellement des espèces telles que le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) présents dans les communes voisines.

Les milieux ouverts

Les **pelouses sèches**, qui ont fait l'objet d'un inventaire transmis par le CEN à la commune, sont sans aucun doute une richesse pour Ambérieu-en-Bugey. Elles abritent des **espèces végétales remarquables** comme l'Aster amelle (*Aster amellus*) espèce protégée nationalement. Elle a été trouvée au nord de Vareilles.

Entre la ville et le relief, le paysage garde un caractère bocager assez prononcé. Cet élément paysager est à moyen terme menacé par l'urbanisation. Il devra être pris en compte dans le travail de précision de la **cartographie des habitats afin d'améliorer sa prise en compte dans l'aménagement du territoire.**

La connaissance de la biodiversité d'Ambérieu-en-Bugey apparaît très spatialisée. Des secteurs à fort intérêt naturaliste sont assez bien connus et suivis (terrain militaire, vallée de l'Albarine, le massif du Bugey à l'est de la commune…). Les prospections à venir devront tenir compte de cet état des lieux pour favoriser les espaces sous inventoriés telles que les forêts alluviales et les zones agricoles. Ces espaces et la biodiversité qu'ils recèlent peuvent représenter **un enjeu pour la commune**.

5 Animation de la démarche et implication des habitants

L'animation de la démarche auprès des habitants est fondamentale pour assurer la réussite d'un projet d'ABC. La mise en place d'actions avec les habitants, notamment dans le cadre de programmes de science participative, s'inscrit dans la volonté de mieux connaître le patrimoine naturel communal et de permettre aux habitants de s'approprier la démarche d'ABC. Les habitants sont ainsi invités à participer, aussi bien au sein même de leur propriété que sur le domaine public. Différents moyens ont été déployés en 2015 : animation d'une sortie nature, édition d'un livret grand public, expérimentation autour des sciences participatives.

5.1 Sortie nature à destination des habitants

Le jeudi 27 Août, 10 participants se sont réunis pour une sortie nature aux alentours du lieu-dit Vareilles, sur la commune d'Ambérieu.

Habitants de la commune pour la plupart, il y avait entre autres Jean Noël DUEE responsable du service espaces verts de la commune et Jean-Marc RIGAUD conseiller municipal. La sortie s'est organisée autour de différents "milieux": les murs de pierre, les vergers, les prairies et les friches, le milieu forestier, le cours d'eau du Gardon. Chacun de ces milieux présente des caractéristiques différentes, et abritent un cortège d'espèces végétales et animales particuliers en leur offrant refuge, lieu de reproduction mais aussi nourriture. Cet ensemble de milieux et d'espèces constituent une biodiversité étonnante, souvent méconnue du grand public et des habitants.

Certaines espèces de plantes sont par exemple "inféodées" aux murs de pierre. Cela signifie qu'elles sont très fortement liées à ce milieu (conditions physico-chimiques, T°C, exposition, etc.) et peuvent difficilement vivre sans celui-ci.

Les vergers sont des espaces permettant l'expression d'une biodiversité très riches: les vieux arbres offrent cavités et nourriture aux insectes saproxyliques (du grec sapros, en décomposition et xylos, le bois, organismes qui dépendent du bois mort pour leur cycle de vie, que ce soit en tant qu'abris ou source de nourriture), mais aussi aux oiseaux. Les fruits qu'ils produisent et qui sont délaissés par les hommes offrent une nourriture riche pour les oiseaux en fin d'automne et en hiver.

Cette sortie a également été l'occasion d'évoquer l'importance de plantes communes telles que l'ortie qui est la plante hôte de plus d'une centaine d'insectes différents (papillons tels que la Belle-dame, l'Azuré des nerpruns, etc.). Comme c'est le cas de beaucoup de plantes qualifiées à tort de mauvaises herbes. Nous avons aussi parlé du Lynx d'Europe, présent sur les massifs forestiers autour de la commune.

Durant la sortie nous avons pu observer un écureuil, le Cordulégastre annelé (libellule noire et jaune), un Pic vert...et une mue de couleuvre dont l'espèce reste à déterminer, qui mesurait plus d'un mètre!*

Nous avons terminé la sortie par une introduction aux sciences participatives. J'ai ainsi présenté le programme Vers Luisants (http://www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants/index.php) et l'Atlas des mammifères de Rhône-Alpes porté par la FRAPNA et la LPO.

5.2 Livret grand public

Ce livret, complémentaire du bilan technique, a pour objectif d'expliquer simplement la biodiversité aux habitants de la commune, tout en les encourageant à participer au travers de programmes de sciences participatives. Ce livret évoluera tout au long de la démarche d'Atlas en fonction des connaissances acquises sur la biodiversité communale.

5.3 Expérimentation Formation d'Ambassadeur ABC

La mobilisation des habitants sur le long terme dans une action du type des ABC, demande une animation particulièrement importante et donc des moyens conséquents, pas toujours disponibles. Les programmes de sciences participatives peuvent utilement contribuer à l'implication des habitants dans les projets d'ABC. Cependant ces programmes sont de plus en plus nombreux et parfois complexes. Leur développement important au niveau national ne permet pas une appropriation aisée des guides, outils et protocoles par les citoyens. De ce fait des structures locales comme la FRAPNA peuvent jouer le rôle d'intermédiaires entre les gestionnaires des programmes et les citoyens qui sont les acteurs du bon développement des programmes de sciences participatives.

C'est ce contexte qui a poussé la FRAPNA, avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes, à expérimenter de nouvelles approches, associant la démarche d'ABC et les sciences participatives.

La FRAPNA a ainsi cherché à impliquer les personnes du territoire d'Ambérieu en Bugey au travers :

- D'une mobilisation directe des habitants grâce à l'action de services civiques de l'association Unis-Cité
- De la création d'une animation en trois temps destinée à former des ambassadeurs de la démarche ABC sur le territoire.

5.3.1 L'implication de jeunes services civiques dans la communication du projet ABC

La FRAPNA a fait le choix au début de l'année de lancer son expérimentation avec 4 jeunes en service civique de l'association Unis-Cité. Ces jeunes de la promotion Booster, souvent en décrochage scolaire, sont arrivés à la FRAPNA en janvier (2 jours par semaine). La première période leur a permis une immersion à la FRAPNA et dans les thématiques qui sont celles de l'association : quels sont les objectifs de la FRAPNA ? Qu'est-ce que la biodiversité, pourquoi la protéger, etc.

Dans un deuxième temps, cette équipe a pu réfléchir, par le biais de sessions de « remue-méninge », à des actions de sensibilisations des habitants. Une idée principale est ressortie, qui est d'aller au contact des habitants pour faciliter la sensibilisation. Plusieurs pistes ont été évoquées pour cela :

- Organisation d'un micro-trottoir pour interviewer les passants sur ce qu'ils pensent de la biodiversité, les informer de la démarche ABC, leur faire découvrir les programmes de sciences participatives...
- Aller à la rencontre des habitants à la sortie de la gare d'Ambérieu, en leur proposant le café ou une boisson chaude pour engager la conversation
- Procéder de même les jours de marché

En parallèle, ils ont pu participer concrètement à la démarche en distribuant des tracts, collant des affiches, en participant à la sensibilisation des citoyens sur le terrain, ou encore en rédigeant des articles (http://www.frapna-ain.org/fr/abc/item/208-tous-unis-pour-la-biodiversite.html)

La communication a permis de réunir près de 30 personnes lors de la réunion publique du 18 juin 2015.

Figure 1: Affiche de promotion de l'ABC d'Ambérieu en Bugey. Source: Frapna

Cependant, la FRAPNA a sous-estimé le temps nécessaire à l'appropriation de la démarche par ces jeunes, et nous avons dû revoir nos objectifs pour arriver à des réalisations concrètes, à la fois pour eux, et pour le bon déroulement de l'expérimentation. C'est pourquoi cette équipe a été remobilisée sur un autre projet de l'association, plus adapté, et la FRAPNA a réorienté le projet d'expérimentation vers une formation d'ambassadeurs ABC sur le territoire de la commune.

5.3.2 Formation expérimentale d'Ambassadeurs de la démarche ABC

L'idée de cette formation a germé lors d'une réflexion sur le pouvoir des sciences participatives dans le développement des ABC. Comment informer puis dans un second temps sensibiliser le maximum de

concitoyens aux enjeux de biodiversité avec un budget de communication et d'action limité ? Passer par des relais locaux comme peut le faire le MNHN avec la FRAPNA pour la promotion de certains programmes, nous a semblé pertinent pour plusieurs raisons :

- L'éloignement de la FRAPNA des communes engagées dans un ABC ne permet pas d'être présent sur le terrain suffisamment souvent pour animer efficacement la démarche
- La connaissance qu'on les personnes locales de leur territoire, et les réseaux dont elles disposent, renforcent leur pouvoir de communication et sensibilisation.
- La formation de relais locaux permet également d'engager une dynamique sur le long terme, au-delà de la durée de vie du projet porté par la FRAPNA

L'animateur de la Frapna Ain en charge du développement de cette formation a procédé en différentes étapes :

- Recherches bibliographiques et inventaire sur les sciences participatives, les expériences et les programmes disponibles et le déroulement des formations
- Inventaire des structures territoriales et des contacts (voir annexe 3).
- Création du plan de formation et d'un cahier technique d'aide à la formation.
- Création de ressources pédagogiques
- Contact et mise en place de la formation.

5.3.2.1 Recherches bibliographiques et inventaires des sciences participatives

La première partie du travail a consisté à réaliser un inventaire et un état des lieux des pratiques en terme de sciences participatives à travers différentes sources documentaires issues du Ministère de l'Ecologie (2012), de l'Ifrée (2010) et des ressources internet types MNHN ou nature France.org qui possède un annuaire non exhaustif des programmes de sciences participatives existants.

Ces recherches nous ont permis de dresser une liste des programmes de sciences participatives (voir annexe 2) et d'avoir un regard et une connaissance du fonctionnement, de l'apport et des limites de ces démarches.

Cette première étape nous a permis de déterminer les points positifs et les points négatifs des différents programmes de sciences participatives, d'identifier quels projets étaient adaptés aux enjeux du territoire d'étude.

Il ressort que les espèces emblématiques, réputée « belle et attachante » tels que les hérissons, les papillons sont des espèces qui mobilisent la population, au contraire des serpents ou des escargots réputés comme dangereux ou peu ragoûtant et qui de ce fait, sont peu mobilisateurs. Pour ce qui est du format, plus la plateforme, le questionnaire ou le protocole sont faciles à utiliser plus l'adhésion du grand public sera simple. La tendance actuelle est de joindre l'utile et l'agréable, c'est notamment le cas avec le programme SPIPOLL qui compte plus de 161 000 données collectées aux travers de suivis photographiques d'insectes pollinisateurs. Le concept ici pour le citoyen est d'envoyer des photos d'insectes sur des plantes à fleurs sans avoir à déterminer le nom de l'espèce.
Après avoir inventorié les différents programmes pouvant être réalisé sur le territoire de l'Ain, nous nous sommes attachés à comprendre la dynamique communal et déterminer les structures qui pourraient être intéressées à participer à la formation mais également qui pourraient être utiles à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

5.3.2.2 Inventaire des structures territoriales et des contacts.

Avec l'aide du référent communal de l'Atlas de la Biodiversité Communal sur Ambérieu en Bugey, une liste des structures susceptibles de participer à la formation a été élaborée. Ces structures ont été classées en quatre groupes, selon leur rôle sur le territoire :

- la promotion du territoire et du patrimoine (association de quartier, office de tourisme…),
- l'éducation (école, collège, lycée, centre d'animation TAP, MJC),
- les activités utilisant le territoire comme support d'activité (chasse, pêche, randonnée, photographie…),
- les services municipaux (espaces verts, environnement) et conseils municipaux et conseils municipaux des jeunes.

L'ensemble des contacts et des structures invités à participer à la formation est disponible en annexe 3.

5.3.2.3 Création du plan de formation et d'un cahier technique

Le fond de la formation a été réfléchi pour faire le lien avec les objectifs de la démarche ABC, créer une formation accessible à toutes et à tous, dynamique et participative, pour permettre de faire avancer la préservation de la nature sur le territoire.

Le plan de formation est disponible en annexe 4-1.

Cette formation a pour objectif de créer des Ambassadeurs ABC, soit des personnes qui puissent communiquer sur la démarche, diffuser les informations pratiques et connaître et utiliser des programmes de sciences participatives. Dans ce cadre, nous avons décidé de construire une formation en trois temps :

- Première séance : introduction et remise à niveau des participants avec pour objectif de s'approprier la démarche ABC, le concept de sciences participatives ainsi que leur territoire de manière ludique et participative.

- La seconde séance s'attache à faire découvrir un ou plusieurs programmes de sciences participatives sélectionnés pour la commune (enquête vers luisant et relevé des arbres remarquables) lors d'une sortie nature sur le territoire de la commune. Cette séance sera l'occasion de découvrir la biodiversité locale et ses différentes caractéristiques.

- La troisième séance sera l'occasion de mettre en valeur les données et de réfléchir à des projets pour chacun des groupes de participants pour valoriser la démarche d'ABC et les sciences participatives.

Pour accompagner ce plan de formation, un cahier technique (voir annexe 4-2) a été rédigé à l'attention des animateurs de la formation. Celui-ci pourra également faire l'objet d'un livret distribué aux participants pour les aider à comprendre le contexte ainsi que l'ensemble des concepts et définitions.

5.3.2.4 Création des ressources pédagogiques

Après avoir définis les différentes séances et séquences de la formation, nous avons créé les différents matériaux pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation. C'est notamment le cas pour :

- La présentation sous forme de diaporama de la première séance
- Le carnet de terrain qui servira lors de la seconde séance.
- Les vignettes fonctions pour réaliser un jeu sur les différentes personnalités.
- Les fiches projets servant pour la troisième séance.
- Ainsi que la fiche d'évaluation de la formation.

5.3.2.5 Cadrage, contacts et mise en place de la formation.

A l'heure actuelle, les dates de formations ont été calées avec les partenaires. La formation aura lieu le jeudi 5 mai 2016, le samedi 21 mai 2016 et le jeudi 9 juin 2016. Une invitation mail a été envoyée à l'ensemble des structures invitées. Le lieu est encore à préciser. La période de réalisation a été fixée au printemps 2016, période adaptée à l'activité végétale et animale qui est alors à son maximum. Par ailleurs, pour entretenir la dynamique avec les participants, nous avons fait le choix d'organiser la formation sur un pas de temps de moins de 3 mois.

Pour garantir la bonne tenue de cette formation gratuite, une inscription pour une ou deux personnes (suivant le nombre d'inscrit) de chaque structure est nécessaire. Pour ce qui est de la mobilisation des structures un mail a été envoyé à l'ensemble de celle-ci début 2016 pour les prévenir de la création de cette formation. Un courrier sera envoyé un mois avant la tenue de la première séance pour inviter les personnes volontaires à s'inscrire.

Formation des Ambassadeurs ABC territoriaux

Responsables, technicien et/ou bénévoles de structures:

- de la promotion du territoire et du patrimoine (asso de quartier, office de tourisme…),
- de l'éducation (école, collège, lycée, centre d'animation TAP, MJC),
- utilisant le territoire comme support d'activité (chasse, pêche, randonnée, photographie…),
- des services municipaux (espaces verts, environnement) et conseils municipaux et conseils municipaux des jeunes.

Formation en 3 demi-journées

Découverte de la démarche

Objectifs :

- Mettre les participants au même niveau de connaissances
- Découvrir la biodiversité de la commune
- Introduire les sciences participatives

Sortie terrain

Objectifs :

- Redécouvrir le territoire
- Montrer comment on peut compiler de la donnée et participer à l'élaboration d'un ABC

Exploitation des données et appropriation

Objectifs :

- Collecter et diffuser les données récoltées
- Imaginer des projets en lien avec la démarche.

- Permettre aux participants de se réapproprier son environnement
- Faire comprendre et diffuser la démarche
- Donner envie de s'impliquer dans les programmes de sciences participatives

A destination des formateurs :

Plan de formation + cahier technique + outils au format informatiques

A utiliser en animation :

1 ppt, outils de com' ABC, cartes personnalités,
1 carnet de terrain, clés d'identifications, guides naturalistes, protocoles de sciences participatives,
+ Photographies et cartes du territoire

Bibliographie :
Bœuf G, Marie Allain Y., Bouvier M., 2012, L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité, rapport remis à la ministre de l'Ecologie, janvier 2012.

Mauz I., 2011, Le renouveau des inventaires naturalistes au début du XXIème siècle, Quaderni n°76, automne 2011, p13-21.

Hortholan M., 2010, Sciences participatives et biodiversité implication du public, portée éducative et pratiques pédagogiques associées, Les livrets de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) n°2, Ifrée, décembre 2010, 106p.

Mathieu D., 2012, Opportunités et dynamique des programmes de science participative, La lettre de L'OCIM [en ligne], 144, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 30 aout 2015.

5.4 Perspectives 2016-2017

Lors de la réunion des référents ABC dans l'Ain en date du 1er décembre 2015, plusieurs pistes ont été envisagées avec la commune. L'ensemble de ces pistes ont été synthétisées sous forme d'un questionnaire remis à la commune (voir annexe). Des échanges en début d'année 2016, sur cette base, permettront de préciser les priorités pour 2016 puis 2017.

De plus, la formation pour les Ambassadeurs ABC se déroulera entre mai et juin 2016 sur la commune.

Conclusion

La commune d'Ambérieu-en-Bugey s'est engagée pour 4 ans dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale depuis le début de cette année. Elle a été accompagnée par la FRAPNA Ain qui a mené un travail de bibliographie, de cartographie et d'inventaires de terrain.

Le territoire de la commune est concerné par des zonages prenant en compte la biodiversité (ZNIEFF de type I et II) et par un périmètre de protection (APPB). La commune comprend des secteurs répertoriés dans les inventaires des zones humides et des pelouses sèches de l'Ain. Certains secteurs de la commune sont déjà bien connus du point de vue de la biodiversité. C'est notamment le cas du terrain militaire et du marais de la Léchère qui bénéficient de plans de gestion.

Les observations de flore patrimoniale (espèces protégées et /ou menacées) sont globalement anciennes et les milieux qui les abritaient ont probablement disparu. Il reste cependant des milieux insuffisamment prospectés surtout dans la partie est de la commune.

Les groupes faunistiques sont déjà bien et les améliorations ne pourront qu'être marginales.

Les zones humides sont potentiellement riches en flore et en faune et nécessitent des prospections et des recherches plus approfondies.

L'analyse des informations collectées ont permis de dégager plusieurs enjeux de biodiversité sur le territoire de la commune :

- l'étude et le maintien du réseau de haies
- la nécessité de rééquilibrer les connaissances naturalistes à l'échelle de la commune
- la nécessité d'augmenter le niveau de connaissance de la flore communale.

L'année 2016 permettra d'engager un travail de caractérisation des habitats et de mener des inventaires complémentaires pour les groupes identifiés comme étant prioritaires.

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : Qu'est-ce que les sciences participatives ?

Depuis des milliers d'années, les Hommes cherchent à connaitre leur environnement et les espèces qui le composent. Après une période d'essoufflement, les inventaires connaissent un nouvel élan depuis le début du XXIème siècle tant dans les zones réputées comme des hots spots de biodiversité que dans les régions à la biodiversité plus réduite. Cela tient notamment de la découverte des bienfaits de la biodiversité sur la société et la peur de la 6ème extinction des espèces (MAUZ, 2011) qui a relancé laboratoires, association et décideurs à recréer des initiatives sur les inventaires naturalistes.

Pouvant prendre de nombreuses formes et considérés comme la panache des spécialistes et des naturalistes, les inventaires sont aujourd'hui déclinés et adaptés pour le grand public au travers des programmes de sciences participatives.

Science participative : programme où l'on propose au citoyen de devenir producteur ou collecteur de données (MNHN…)

Ces programmes sont aujourd'hui plus de 200 sur le territoire, ils peuvent êtres nationaux, régionaux, locaux, encadrées dans la durée ou sur plusieurs années, avec des objectifs divers, ciblés sur un public visé, avec des protocoles différents.

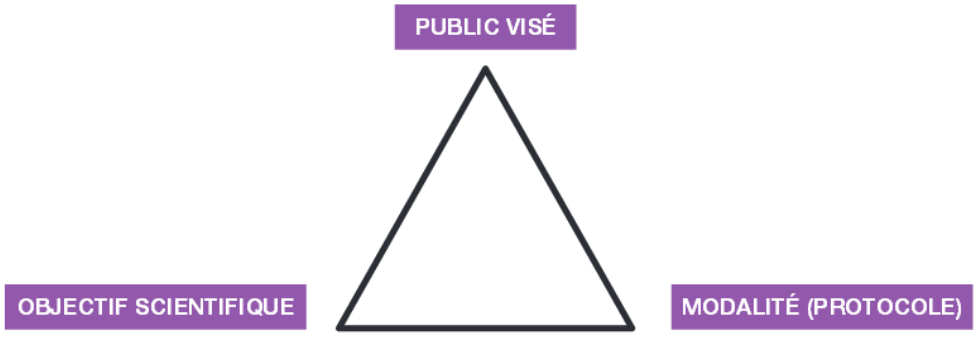

Figure 3: Les trois piliers des sciences participatives (Ifrée, 2010)

Les piliers	Différentes modalités
Public visé du programme	Public mélé : expert et grand public mélé : Public captif : On cible ici un groupe de personne, un groupe d'activité ou de même sensibilité (ex. les randonneurs) Grand public
Objectifs du programme	Programme de recherche à but scientifique avec une mobilisation citoyenne dans ce cadre Volonté de sensibiliser la population plus que de recherche de la donnée Inventorier pour gérer un espace naturel Programme pour diffuser la culture scientifique
Protocoles des différents programmes	Simple signalement sur des bases de données collaboratives naturalistes (ex. faune-ain.org) pour des données opportunistes Sollicitation des personnes sur un temps court (ex. 24h naturaliste) Sollicitation des participants sur des programmes à périodicité. Il peut également il y avoir des formations préalables pour les participants. Pour les préparer à l'action.

Grâce à ces trois piliers, 3 groupes de programmes peuvent être mis en lumières :

- Les bases de données collaboratives comme les bases de données types faune-ain.org de la LPO.
- Les programmes basés sur un sujet de recherche, ex. l'observatoire des papillons de Vigie-Nature.

Les programmes éducatifs ou permettant de récolter des données de gestion et/ou conservation, ex. un dragon dans mon jardin.

6.2 Annexe 2 : Liste des programmes et bases de données participatives

Cette sélection concerne uniquement le département de l'Ain et fait état des données disponibles en octobre 2015

Tableau 1 : programmes accessibles au grand public

Nom du programme	Organisme porteur	Espèce ciblée	Lien	Public cible
Opération papillons	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	Papillons	vigienature.mnhn.fr/operation-papillons	Grand public
Opération escargots	MNHN	Escargots	vigienature.mnhn.fr/operation-escargot	Grand public
Observatoire des bourdons	MNHN	Bourdons	observatoire-asterella.fr/bourdons	Grand public
Sauvages de ma rue	MNHN	Plantes sauvages des rues	sauvagesdemarue.mnhn.fr/	Grand public avec ou sans smartphone
Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)	MNHN	Abeilles, papillons, mouches, coléoptères	spipoll.org/	Grand public avec appareil photo
Oiseaux des jardins	MNHN et Ligue protection des oiseaux (LPO)	Oiseaux	oiseauxdesjardins.fr/	Grand public
Insectes et ciel étoilé	MNHN et Noé Conservation	Papillons nocturnes	noeconservation.org	Grand public aguerris et motivé
Protocole papillons gestionnaire	Noé Conservation	Papillons diurne	propage.mnhn.fr/	Gestionnaire d'espace vert
Pl@ntnet	Tela Botanica	Arbre et plantes herbacées	m.plantnet-project.org	Grand public
Observatoire des saisons	Tela Botanica et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)	Phénologie : arbre, arbustes, herbacées, animaux	http://www.obs-saisons.fr/	Grand public
Observatoire des hirondelles	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)	Hirondelles	http://www.faune-ain.org/	Grand public
Flora data	Tela Botanica	Végétaux	http://www.tela-botanica.org/page:FloraData	Grand public aguerri
Enquête Lucane cerf-volant	Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)	Lucane cerf-volant	insectes.org/opie/	Grand public
Enquête Rosalie des Alpes	OPIE	Rosalie des Alpes		Grand public
Enquête la Laineuse du prunelier	OPIE	Laineuse du		Grand public

		prunelier		
Devine qui vient nicher chez moi	LPO	Oiseaux nicheurs	https://www.lpo.fr/actualites/enquete-participative-devine-qui-vient-nicher-chez-moi	Grand public
Ephytia_AGIIR	Institut nationale de recherche aplliquée (INRA)	Insectes invasifs ou ravageurs : Frelon Asiatiuqe, Chenille processionnaire Punaise diabolique Pyrale du Buis	http://ephytia.inra.fr/fr/P/128/Agiir	Grand public avec smartphone
50 000 observations pour la forêt **(Observatoire de la biodiversité des forêts)**	MNHN et Noé Conservation	Divers selon les missions	http://biodiversite-foret.fr/lobservatoire/2-comment-participer/	Grand public
Observatoire des vers luisants	Les observatoires d'Astarella et le CNRS	Vers luisants	http://www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants/	Grand public
Enquête Coléos	Noé Conservation	Coléoptères	http://www.noeconservation.org	Grand Public
Suivi participatif des abeilles en Rhône alpes	Arthropologia	Abeilles	arthropologia.org/suivi-participatif-des-abeilles	Grand Public
Un sonneur ? dans mon Bugey ?	CPIE Bugey Genevois	Amphibiens		Grand Public

Tableau 2 : programmes accessibles aux naturalistes

Nom du programme	Espèce ciblée	Lien
Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)	Oiseaux communs	
Suivi hivernal des oiseaux communs (SHOC)		
Vigi-chiro	Chauves-souris	
Vigi-flore	Plantes communes	http://vigienature.mnhn.fr
Suivi temporel des libellules (STELI)	Libellules	
Suivi temporel des rhopalocères (STERF)	Papillons	
Suivi des orthoptères nocturnes (SON)	Orthoptères	
Oiseaux rares	Oiseaux rares	
Rapaces nicheurs diurnes	Rapaces diurnes	http://observatoire-rapaces.lpo.fr/
Oiseaux nicheurs de France métropolitaine	Oiseaux nicheurs	http://www.atlas-ornitho.fr
Mission migration	Oiseaux migrateurs	http://www.migraction.net
Observatoire participatif des verres de terre	Verre de terre	https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr
Tela Insecta	Tout type d'insecte	www.tela-insecta.net

6.3 Annexe 5 : liste communale de la flore, issue de la bibliographie

Nom latin	Nom Français	Données bibliographiques CBNA & PIFH	Protection nationale	Protection régionale	LR Nationale	LR Rhône-Alpes	Déterminante ZNIEFF Continental	Espèces remarquables
Acer campestre	Érable champêtre	X	-	-	-	LC	-	
Acer opalus	Erable à feuilles d'obier	X	-	-	-	LC	-	
Acer platanoides	Érable plane	X	-	-	-	LC	-	
Acinos arvensis subsp. arvensis		X	-	-	-	-	-	
Adonis annua	Adonis d'automne - Oeil de Faisan	X	-	-	EN	EN	-	oui
Aegopodium podagraria	Pogagraire	X	-	-	-	LC	-	
Agrimonia eupatoria	Aigremoine	X	-	-	-	LC	-	
Agrostis canina	Agrostide des chiens	X	-	-	-	LC	-	
Ailanthus altissima	Faux-vernis du Japon	X	-	-	-	-	-	
Ajuga chamaepitys	Bugle petit pin - Bugle jaune	X	-	-	-	LC	-	
Ajuga genevensis	Bugle de Genève	X	-	-	-	LC	-	
Ajuga reptans	Bugle rampante	X	-	-	-	LC	-	
Alliaria petiolata	Alliaire officinale	X	-	-	-	LC	-	

Allium oleraceum	Ail maraîcher/ Ail des jachères	X	-	-	-	LC	-	
Alyssum alyssoides	Alysson à calice persistant	X	-	-	-	LC	-	
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	X	-	-	-	-	-	
Ambrosia artemisiifolia	Ambroisie élevée - Ambroisie à feuilles d'Armoise	X	-	-	-	-	-	
Amelanchier ovalis	Amelanchier à feuilles ovales	X	-	-	-	LC	-	
Anacamptis pyramidalis	Orchis pyramidal	X	-	-	-	LC	DC	
Anemone nemorosa	Anémone des bois	X	-	-	-	LC	-	
Anthericum liliago	Anthérie à fleurs de lis	X	-	-	-	LC	-	
Anthoxanthum odoratum	Flouve odorante	X	-	-	-	LC	-	
Anthriscus caucalis	Cerfeuil vulgaire	X	-	-	-	LC	-	
Anthyllis montana	Anthyllide des montagnes	X	-	-	-	LC	DC	
Anthyllis vulneraria subsp. Carpatica		X	-	-	-	-	-	
Aquilegia vulgaris	Ancolie des bois	X	-	-	-	LC	-	
Arabidopsis thaliana	Arabette de thalius	X	-	-	-	LC	-	
Arabis auriculata	Arabette à oreillettes	X	-	-	-	LC	-	

Arabis collina	Arabette des murailles - Arabette des collines	X	-	-	-	LC	-	
Arabis turrita	Arabette tourette	X	-	-	-	LC	-	
Arctium minus	Bardane à petites têtes/Bardane à petits capitules	X	-	-	-	LC	-	
Arenaria leptoclados	Sabline grêle	X	-	-	-	-	-	
Arenaria serpyllifolia	Sabline à feuilles de serpolet	X	-	-	-	LC	-	
Arrhenatherum elatius subsp. elatius	Avoine élevée - Fromental - Fenasse	X	-	-	-	-	-	
Artemisia vulgaris	Armoise commune	X	-	-	-	LC	-	
Arum maculatum	Gouet tacheté - Pied de veau	X	-	-	-	LC	-	
Asplenium ceterach	Cétérach officinal	X	-	-	-	-	-	
Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria	Rue des murailles	X	-	-	-	-	-	
Asplenium scolopendrium subsp. scolopendrium	Scolopendre commune - Langue de cerf	X	-	-	-	-	-	
Asplenium trichomanes	Doradille faux capillaire - Doradille rouge	X	-	-	-	LC	-	
Asplenium trichomanes	Doradille fausse-	X	-	-	-	-	-	

subsp. quadrivalens	capillaire							
Aster amellus	Aster de la Saint Michel - Oeil du Christ	X	Art.1	-	EN	EN	D	oui
Athyrium filix-femina	Fougère femelle	X	-	-	-	LC	-	
Atriplex patula	Arroche étalée	X	-	-	-	LC	-	
Avenula pubescens	Avoine pubescente	X	-	-	-	LC	-	
Bellis perennis	Pâquerette vivace	X	-	-	-	LC	-	
Betula pendula	Bouleau verruqueux	X	-	-	-	LC	-	
Biscutella valentina subsp. valentina		X	-	-	-	-	-	
Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata		X	-	-	-	-	-	
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	X	-	Art.1	-	LC	D	oui
Bothriochloa ischaemum	Andropogon pied de poule	X	-	-	-	LC	-	
Brachypodium rupestre	Brachypode des rochers	X	-	-	-	LC	-	
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des bois	X	-	-	-	LC	-	
Briza media	Brize amourette - Brize tremblante	X	-	-	-	LC	-	
Bromus catharticus	Brome purgatif	X	-	-	-	-	-	

Bromus erectus	Brome dressé	X	-	-	-	LC	-	
Bromus hordeaceus	Brome mou	X	-	-	-	LC	-	
Bromus rubens	Brome rouge	X	-	-	-	LC	-	
Bromus sterilis	Brome stérile	X	-	-	-	LC	-	
Buglossoides purpurocaerulea	Grémil bleu pourpre	X	-	-	-	-	-	
Bupleurum baldense	Buplèvre du Mont Baldo	X	-	-	-	LC	-	
Bupleurum falcatum	Buplèvre en faux - Buplèvre des haies	X	-	-	-	LC	-	
Buxus sempervirens	Buis toujours vert	X	-	-	-	LC	-	
Campanula glomerata	Campanule agglomérée	X	-	-	-	LC	-	
Campanula patula	Campanule étoilée	X	-	-	-	LC	-	
Campanula persicifolia	Campanule à feuilles de pêcher	X	-	-	-	LC	-	
Campanula trachelium	Campanule gantelée	X	-	-	-	LC	-	
Cardamine hirsuta	Cardamine hérissée - C. à tiges nombreuses	X	-	-	-	LC	-	
Cardamine pratensis	Cardamine des près - Cresson des près	X	-	-	-	LC	-	
Carex acutiformis	Laîche des marais	X	-	-	-	LC	-	

Carex caryophyllea	Laîche printanière	X	-	-	-	LC	-	
Carex digitata	Laîche digitée	X	-	-	-	LC	-	
Carex flacca	Laîche glauque	X	-	-	-	LC	-	
Carex halleriana	Laîche alpestre	X	-	-	-	LC	-	
Carex humilis	Laîche humble	X	-	-	-	-	-	
Carex ovalis	Laîche des lièvres	X	-	-	-	LC	-	
Carex pallescens	Laîche pâle	X	-	-	-	LC	-	
Carex remota	Laîche espacée	X	-	-	-	LC	-	
Carex sylvatica	Laîche des bois	X	-	-	-	-	-	
Carpinus betulus	Charme	X	-	-	-	LC	-	
Castanea sativa	Chataignier	X	-	-	-	LC	-	
Catapodium rigidum	Scléropoa raide	X	-	-	-	LC	-	
Centaurea jacea	Centaurée jacée	X	-	-	-	LC	-	
Centaurea paniculata	Centaurée paniculée	X	-	-	-	LC	-	
Cephalanthera damasonium	Céphalanthère blanchâtre - Céph. pâle	X	-	-	-	LC	-	
Cephalanthera rubra	Céphalanthère rouge	X	-	-	-	LC	-	
Cerastium brachypetalum	Céraiste à pétales courts	X	-	-	-	LC	-	
Cerastium glomeratum	Céraiste à fleurs	X	-	-	-	LC	-	

	agglomérées							
Cerastium pumilum	Céraiste nain	X	-	-	-	LC	-	
Cervaria rivini	Peucédan herbe aux cerfs	X	-	-	-	LC	-	
Chaerophyllum temulum	Chérophylle penché/ Cerfeuil penché	X	-	-	-	LC	-	
Chelidonium majus	Chélidoine - Herbe aux verrues	X	-	-	-	LC	-	
Chenopodium vulvaria	Epinard puant	X	-	-	-	LC	-	
Cirsium arvense	Cirse des champs	X	-	-	-	LC	-	
Cirsium vulgare	Cirse à feuilles lancéolées	X	-	-	-	LC	-	
Clematis vitalba	Clématite des haies	X	-	-	-	LC	-	
Clematis vitalba	Clématite vigne blanche - Herbe aux gueux	X	-	-	-	LC	-	
Colchicum autumnale	Colchique d'automne	X	-	-	-	LC	-	
Convallaria majalis	Muguet de mai	X	-	-	-	LC	-	
Convolvulus arvensis	Liseron des haies	X	-	-	-	LC	-	
Conyza canadensis	Vergerette du Canada	X	-	-	-	-	-	
Cornus mas	Cornouiller mâle	X	-	-	-	LC	-	

Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	X	-	-	-	LC	-	
Coronilla minima subsp. minima		X	-	-	-	-	-	
Corylus avellana	Coudrier - Noisetier	X	-	-	-	LC	-	
Crataegus monogyna	Aubépine à un style	X	-	-	-	LC	-	
Crepis foetida	Crépide fétide	X	-	-	-	LC	-	
Crepis sancta	Crépide de Nîmes	X	-	-	-	-	-	
Cymbalaria muralis	Linaire cymbalaire - Ruine de Rome	X	-	-	-	-	-	
Cynodon dactylon	Chiendent digité - Herbe des Bermudes	X	-	-	-	LC	-	
Dactylis glomerata	Dactyle pelotonné	X	-	-	-	LC	-	
Daucus carota	Carotte commune	X	-	-	LC	LC	-	
Dianthus carthusianorum	Oeillet des chartreux	X	-	-	-	LC	-	
Dianthus sylvestris subsp. sylvestris	Œillet des Bois	X	-	-	-	-	-	
Dipsacus fullonum	Cabaret des oiseaux/ Cardère sauvage	X	-	-	-	LC	-	
Dryopteris filix-mas	Fougère mâle	X	-	-	-	LC	-	

Echinochloa crus-galli	Pied-de-coq	X	-	-	-	LC	-	
Echium vulgare	Vipérine commune	X	-	-	-	LC	-	
Elytrigia repens	Chiendent commun	X	-	-	-	LC	-	
Epilobium dodonaei subsp. dodonaei		X	-	-	-	-	-	
Epilobium hirsutum	Épilobe hérissé	X	-	-	-	LC	-	
Epilobium tetragonum	Épilobe à quatre angles	X	-	-	-	LC	-	
Epipactis atrorubens	Epipactis rouge sombre - Epip. sanguine	X	-	-	-	LC	-	
Epipactis helleborine	Epipactis à feuilles larges	X	-	-	-	LC	-	
Epipactis leptochila	Epipactis à labelle étroit	X	-	-	-	LC	D	oui
Equisetum arvense	Prêle des champs - Queue de chat	X	-	-	-	LC	-	
Eragrostis cilianensis	Grand erogrostis	X	-	-	-	-	-	
Erigeron annuus	Vergerette annuelle	X	-	-	-	-	-	
Erodium cicutarium	Bec-de-grue à feuilles de cigûe	X	-	-	-	LC	-	
Erophila verna	Drave printanière	X	-	-	-	LC	-	
Eryngium campestre	Panicaut champêtre -	X	-	-	-	LC	-	

	Chardon Roland							
Erythronium dens-canis	Erythrone dent de chien	X	-	-	-	NT	DC	oui
Euonymus europaeus	Bonnet-d'évêque	X	-	-	-	-	-	
Euphorbia brittingeri	Euphorbe verruqueuse	X	-	-	-	-	-	
Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit cyprès	X	-	-	-	LC	-	
Euphorbia dulcis	Euphorbe douce	X	-	-	-	LC	-	
Euphorbia exigua	Euphorbe fluette	X	-	-	-	LC	-	
Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveille-matin	X	-	-	-	LC	-	
Euphorbia peplus	Euphorbe omblette - Esule ronde	X	-	-	-	LC	-	
Euphorbia seguieriana	Euphorbe de Séguier	X	-	-	-	LC	-	
Evonymus europaeus	Fusain d'Europe - Bonnet de prêtre	X	-	-	-	-	-	
Fagus sylvatica	Hêtre	X	-	-	-	LC	-	
Festuca arundinacea	Fétuque faux roseau	X	-	-	-	LC	-	
Festuca heterophylla	Fétuque hétérophylle	X	-	-	-	LC	-	
Festuca marginata	Fétuque de	X	-	-	-	-	-	

subsp. gallica	Hervier							
Festuca rubra	Fétuque rouge	X	-	-	-	LC	-	
Filipendula ulmaria subsp. ulmaria		X	-	-	-	-	-	
Fourraea alpina	Arabette faux chou - Fourréa des Alpes	X	-	-	-	LC	-	
Fragaria vesca	Fraisier sauvage/ Fraisier des bois	X	-	-	-	LC	-	
Fraxinus excelsior	Frêne élevé	X	-	-	-	LC	-	
Fumana procumbens	Fumana couché	X	-	-	-	LC	-	
Fumaria officinalis	Fumeterre officinale	X	-	-	-	LC	-	
Galium aparine	Gaillet gratteron	X	-	-	-	LC	-	
Galium corrudifolium		X	-	-	-	LC	-	
Galium mollugo subsp. Erectum	Gaillet mou	X	-	-	-	-	-	
Galium verum	Gaillet jaune	X	-	-	-	LC	-	
Geranium columbinum	Géranium des colombes - Pied de pigeon	X	-	-	-	LC	-	
Geranium dissectum	Géranium découpé	X	-	-	-	LC	-	
Geranium robertianum	Géranium herbe à Robert	X	-	-	-	LC	-	
Geranium rotundifolium	Géranium à	X	-	-	-	LC	-	

	feuilles rondes							
Geranium sanguineum	Géranium sanguin	X	-	-	-	LC	-	
Geum urbanum	Benoîte commune/ Benoite des murs	X	-	-	-	LC	-	
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	X	-	-	-	LC	-	
Globularia bisnagarica	Globulaire ponctuée	X	-	-	-	LC	-	
Gymnocarpium robertianum	Dryoptére herbe à Robert	X	-	-	-	LC	-	
Hedera helix	Lierre grimpant	X	-	-	-	LC	-	
Heliotropium europaeum	Héliotrope d'Europe	X	-	-	-	LC	-	
Helleborus foetidus	Héllébore fétide - Ellébore fétide	X	-	-	-	LC	-	
Heracleum sphondyliumsubsp. sphondylium		X	-	-	-	-	-	
Hieracium amplexicaule	Epervière embrassante	X	-	-	-	LC	-	
Hieracium glaucinum	Épervière précoce	X	-	-	-	LC	-	
Hieracium pilosella	Epervière piloselle - Oreille de souris	X	-	-	-	LC	-	
Himantoglossum hircinum	Orchis à odeur de bouc	X	-	-	-	LC	DC	

Hippocrepis comosa	Fer à cheval en toupet	X	-	-	-	LC	-	
Hippocrepis emerus	Coronille arbrisseau	X	-	-	-	LC	-	
Holcus lanatus	Houlque laineuse	X	-	-	-	LC	-	
Hordeum murinum	Orge des rats	X	-	-	-	LC	-	
Hornungia petraea	Hornungie des pierres	X	-	-	-	LC	-	
Humulus lupulus	Houblon grimpant	X	-	-	-	LC	-	
Hypericum humifusum	Millepertuis couché	X	-	-	-	LC	-	
Hypericum montanum	Millepertuis des montagnes	X	-	-	-	LC	-	
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	X	-	-	-	LC	-	
Hypericum pulchrum	Millepertuis élégant	X	-	-	-	LC	-	
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	X	-	-	-	LC	-	
Ilex aquifolium	Houx	X	-	-	-	LC	-	
Inula hirta	Inule hérissée	X	-	-	-	EN	DC	oui
Inula montana	Inule des montagnes	X	-	-	-	LC	DC	
Juncus bufonius	Jonc des crapauds	X	-	-	-	LC	-	
Juncus conglomeratus	Jonc aggloméré	X	-	-	-	LC	-	

Juncus effusus	Jonc épars	X	-	-	-	LC	-	
Juncus tenuis	Jonc grêle	X	-	-	-	-	-	
Kandis perfoliata	Tabouret perfolié	X	-	-	-	-	-	
Knautia arvensis	Knautie des champs	X	-	-	-	LC	-	
Laburnum anagyroides	Cytise aubour - Faux anagyris	X	-	-	-	LC	-	
Lactuca perennis	Laitue vivace	X	-	-	-	LC	-	
Lactuca serriola	Laitue scariole	X	-	-	-	LC	-	
Lactuca viminea	Laitue effilée	X	-	-	-	LC	-	
Lamium galeobdolon subsp. montanum		X	-	-	-	-	-	
Lamium maculatum	Lamier maculé	X	-	-	-	LC	-	
Lamium purpureum	Lamier pourpre - Ortie rouge	X	-	-	-	LC	-	
Lapsana communis subsp. communis		X	-	-	-	-	-	
Lathraea squamaria	Lathrée écailleuse	X	-	-	-	LC	DC	
Lathyrus angulatus	Gesse anguleuse	X	-	-	-	NT	-	oui
Lathyrus pratensis	Gesse des prés	X	-	-	-	LC	-	
Lathyrus sphaericus	Gesse à graines sphériques	X	-	-	-	LC	DC	
Lathyrus vernus	Gesse printanière	X	-	-	-	LC	DC	

Leontodon crispus	Liondent crépu	X	-	-	-	LC	DC	
Lepidium virginicum	Passerage de Virginie	X	-	-	-	-	-	
Leucanthemum vulgare	Marguerite commune	X	-	-	-	LC	-	
Ligustrum vulgare	Troëne vulgaire	X	-	-	-	LC	-	
Linaria supina	Linaire couchée	X	-	-	-	LC	DC	
Linum catharticum	Lin purgatif	X	-	-	-	LC	-	
Linum tenuifolium	Lin à feuilles menues	X	-	-	-	LC	-	
Listera ovata	Listère à feuilles ovales	X	-	-	-	LC	-	
Lolium perenne	Ivraie vivace/ Ray gras anglais	X	-	-	-	LC	-	
Lolium rigidum	Ivraie à épis serrés	X	-	-	-	DD	-	
Lonicera periclymenum	Chèvrefeuille des bois	X	-	-	-	LC	-	
Lonicera xylosteum	Chèvrefeuille des haies	X	-	-	-	LC	-	
Lotus corniculatus	Lotier corniculé - Pied de poule	X	-	-	-	LC	-	
Luzula campestris	Luzule des champs	X	-	-	-	LC	-	
Lythrum salicaria	Salicaire commune	X	-	-	-	LC	-	
Malva neglecta	Petite mauve	X	-	-	-	LC	-	

Malva sylvestris	Mauve sylvestre/ Grande Mauve	X	-	-	-	LC	-	
Matricaria recutita	Matricaire camomille	X	-	-	-	LC	-	
Medicago lupulina	Luzerne lupuline - Minette	X	-	-	-	LC	-	
Medicago minima	Luzerne naine	X	-	-	-	LC	-	
Medicago sativa subsp. falcata	Luzerne en faux	X	-	-	-	-	-	
Medicago x-varia		X	-	-	-	-	-	
Melampyrum cristatum	Mélampyre à crêtes	X	-	-	-	LC	DC	
Melica ciliata	Mélique ciliée	X	-	-	-	LC	-	
Melica nutans	Mélique penchée	X	-	-	-	LC	-	
Melica uniflora	Mélique à une fleur	X	-	-	-	LC	-	
Melittis melissophyllum	Mélitte à feuilles de mélisse	X	-	-	-	LC	-	
Minuartia hybrida subsp. Laxa		X	-	-	-	-	-	
Moehringia muscosa	Moehringie mousse	X	-	-	-	LC	-	
Moehringia trinervia	Sabline à trois nervures	X	-	-	-	LC	-	
Muscari comosum	Muscari à toupet	X	-	-	-	LC	-	

Muscari neglectum	Muscari en grappe	X	-	-	-	-	-	
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	X	-	-	-	LC	-	
Neottia nidus-avis	Néottie nid d'oiseau	X	-	-	-	LC	-	
Ononis natrix	Bugrane jaune	X	-	-	-	LC	-	
Ononis pusilla	Bugrane naine	X	-	-	-	LC	-	
Ophrys araneola	Ophrys araignée	X	-	-	-	-	-	
Ophrys insectifera	Ophrys mouche	X	-	-	-	LC	-	
Orchis anthropophora	Orchis homme pendu	X	-	-	-	LC	DC	
Orchis mascula	Orchis mâle	X	-	-	-	LC	-	
Orchis militaris	Orchis militaire	X	-	-	-	LC	-	
Orchis simia	Orchis singe	X	-	-	-	LC	-	
Origanum vulgare	Origan - Marjolaine sauvage	X	-	-	-	LC	-	
Ornithogalum pyrenaicum	Ornithogale des Pyrénées - Aspergette	X	-	-	-	-	-	
Orobanche hederae	Orobanche du lierre	X	-	-	-	LC	DC	
Orobanche laserpitii-sileris	Orobanche du Sermontain	X	-	-	-	LC	-	

Orobanche teucrii	Orobanche des germandrées	X	-	-	-	LC	-	
Panicum dichotomiflorum	Panic à fleurs dichotomes	X	-	-	-	-	-	
Papaver dubium	Pavot douteux	X	-	-	-	LC	-	
Papaver rhoeas	Coquelicot/ Pavot orangé des Alpes	X	-	-	-	LC	-	
Parietaria judaica	Pariétaire éparse - Perce muraille	X	-	-	-	LC	-	
Paris quadrifolia	Parisette à quatre feuilles	X	-	-	-	LC	-	
Parthenocissus inserta	Vigne-vierge commune	X	-	-	-	-	-	
Pastinaca sativa	Panais cultivé	X	-	-	-	LC	-	
Persicaria lapathifolia	Renouée à feuilles d'oseilles	X	-	-	-	LC	-	
Petrorhagia prolifera	Tunique prolifère	X	-	-	-	LC	-	
Petrorhagia saxifraga	Tunique saxifrage	X	-	-	-	LC	-	
Phyteuma spicatum	Raiponce en épi	X	-	-	-	LC	-	
Picris hieracioides	Picride fausse épervière	X	-	-	-	LC	-	
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	X	-	-	-	LC	-	
Plantago major	Grand Plantain	X	-	-	-	LC	-	
Poa annua	Pâturin annuel	X	-	-	-	LC	-	

Poa compressa	Pâturin comprimé	X	-	-	-	LC	-	
Poa nemoralis	Pâturin des bois	X	-	-	-	LC	-	
Poa pratensis	Pâturin des près	X	-	-	-	LC	-	
Poa trivialis	Pâturin commun	X	-	-	-	LC	-	
Polygala amarella	Polygale amer	X	-	-	-	LC	-	
Polygala comosa	Polygale en toupet	X	-	-	-	LC	-	
Polygonatum multiflorum	Sceau de Salomon multiflore	X	-	-	-	LC	-	
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	X	-	-	-	LC	-	
Polypodium vulgare	Réglisse des bois/ Polypode vulgaire	X	-	-	-	LC	-	
Populus nigra	Peuplier commun noir	X	-	-	-	LC	-	
Populus tremula	Peuplier Tremble	X	-	-	-	LC	-	
Portulaca oleracea	Pourpier potager	X	-	-	-	LC	-	
Potentilla argentea	Potentille argentée	X	-	-	-	LC	-	
Potentilla neumanniana	Potentille printanière	X	-	-	-	LC	-	
Potentilla reptans	Potentille rampante	X	-	-	-	LC	-	
Primula elatior	Primevère élevée	X	-	-	-	LC	-	
Primula veris	Primevère officinale - Coucou	X	-	-	-	LC	-	

Prunella grandiflora	Brunelle à grandes fleurs	X	-	-	-	LC	DC	
Prunus avium	Merisier vrai	X	-	-	-	LC	-	
Prunus mahaleb	Cerisier de Saint Lucie	X	-	-	-	LC	-	
Prunus spinosa	Épine noire/ Prunellier épineux	X	-	-	-	LC	-	
Pteridium aquilinum	Fougère aigle	X	-	-	-	LC	-	
Pulmonaria montana	Pulmonaire des montagnes	X	-	-	-	LC	-	
Pyrus communis	Poirier cultivé	X	-	-	-	-	-	
Quercus humilis subsp. Lanuginosa		X	-	-	-	-	-	
Quercus petraea	Chêne sessile	X	-	-	-	LC	-	
Quercus petraea	Chêne sessile	X	-	-	-	LC	-	
Quercus robur	Chêne pédonculé	X	-	-	-	LC	-	
Ranunculus acris	Renoncule acre	X	-	-	-	LC	-	
Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	X	-	-	-	LC	-	
Ranunculus ficaria	Ficaire du printemps	X	-	-	-	LC	-	
Ranunculus repens	Renoncule rampante	X	-	-	-	LC	-	
Reseda phyteuma	Réséda raiponce	X	-	-	-	LC	-	

Reynoutria japonica	Renouée du Japon	X	-	-	-	-	-	
Rhamnus cathartica	Nerprun purgatif	X	-	-	-	LC	-	
Rhamnus saxatilis	Nerprun des rochers	X	-	-	-	LC	-	
Ribes alpinum	Groseiller des Alpes	X	-	-	-	LC	-	
Ribes rubrum	Groseiller rouge - Raisin de mars	X	-	-	-	LC	DC	
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	X	-	-	-	-	-	
Rosa arvensis	Rosier des champs	X	-	-	-	LC	-	
Rosa canina	Rosier des chiens	X	-	-	-	LC	-	
Rubia peregrina	Garance voyageuse	X	-	-	-	LC	-	
Rubus caesius	Rosier bleue	X	-	-	-	LC	-	
Rubus ulmifolius	Rosier à feuilles d'orme	X	-	-	-	LC	-	
Rumex acetosa	Oseille des près	X	-	-	-	LC	-	
Rumex conglomeratus	Oseille agglomérée	X	-	-	-	LC	-	
Rumex crispus	Rumex crépu	X	-	-	-	LC	-	
Rumex obtusifolius	Oseille à feuilles obtuses	X	-	-	-	LC	-	
Rumex sanguineus	Patience sanguine	X	-	-	-	LC	-	
Rumex scutatus	Oseille en	X	-	-	-	LC	-	

	écussons							
Sagina apetala subsp. apetala	Sagine ciliée	X	-	-	-	-	-	
Salix caprea L.	Saule marsault	X	-	-	-	-	-	
Salvia pratensis	Sauge des près	X	-	-	-	LC	-	
Sambucus ebulus	Sureau yèble	X	-	-	-	LC	-	
Sambucus nigra	Sureau noir	X	-	-	-	LC	-	
Sanguisorba minor	Petite pimprenelle	X	-	-	-	LC	-	
Sanguisorba officinalis	Pimprenelle officinale	X	-	-	-	LC	-	
Saponaria ocymoides	Saponaire faux basilic	X	-	-	-	LC	-	
Scabiosa columbaria	Scabieuse colombaire	X	-	-	-	LC	-	
Scolymus hispanicus	Scolyme d'Espagne	X	-	-	-	NE	-	
Scrophularia canina subsp. juratensis	Scrophulaire du Jura	X	-	-	-	-	-	
Scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	X	-	-	-	LC	-	
Securigera varia	Coronille bigarrée	X	-	-	-	LC	-	
Sedum acre	Orpin acre - Poivre de muraille	X	-	-	-	LC	-	
Sedum album	Orpin blanc - Trique madame	X	-	-	-	LC	-	

Sedum cepaea	Orpin pourpier	X	-	-	-	LC	DC	
Sedum dasyphyllum	Orpin à feuilles épaisses	X	-	-	-	LC	-	
Sedum ochroleucum	Orpin de Nice ; Orpin élevé	X	-	-	-	-	-	
Sedum rupestre	Orpin des rochers - Orpin réfléchi	X	-	-	-	LC	-	
Senecio erucifolius	Séneçon à feuilles de roquette	X	-	-	-	-	-	
Senecio vulgaris	Séneçon commun - Herbe aux coitrons	X	-	-	-	LC	-	
Sesleria caerulea	Seslérie bleutée	X	-	-	-	LC	-	
Setaria pumila	Sétaire glauque	X	-	-	-	LC	-	
Setaria viridis subsp. viridis		X	-	-	-	-	-	
Sherardia arvensis	Rubéole des champs	X	-	-	-	LC	-	
Silene otites	Silène à petites fleurs	X	-	-	-	LC	DC	
Silene vulgaris subsp. vulgaris	Silène enflé	X	-	-	-	-	-	
Sisymbrium officinale	Sisymbre officinal - Herbe au chantre	X	-	-	-	LC	-	
Solanum dulcamara	Douce amère	X	-	-	-	LC	-	
Solanum nigrum	Morelle noire	X	-	-	-	LC	-	

Solidago virgaurea subsp. virgaurea		X	-	-	-	-	-	
Sonchus asper	Laiteron épineux/ Laiteron rude	X	-	-	-	LC	-	
Sonchus oleraceus	Laiteron potager - Laiteron lisse - Laiteron maraîcher	X	-	-	-	LC	-	
Sorbus aria	Alisier blanc	X	-	-	-	LC	-	
Sorbus domestica	Cormier	X	-	-	-	LC	-	
Stachys recta	Epiaire droite	X	-	-	-	LC	-	
Stachys sylvatica	Épiaire des bois	X	-	-	-	LC	-	
Stellaria holostea	Stellaire holostée	X	-	-	-	LC	-	
Stellaria media	Mouron des oiseaux	X	-	-	-	LC	-	
Stellaria palustris	Stellaire des marais	X	-	Art.1	EN	EN	D	oui
Succisa pratensis	Succise des près	X	-	-	-	LC	-	
Tamus communis	Tamier - Herbe aux femmes battues	X	-	-	-	-	-	
Taraxacum erythrospermum	Pissenlit gracile	X	-	-	-	NE	-	
Taraxacum officinale	Pissenlit des près - Dent de lion - Pissenlit officinal	X	-	-	-	-	-	
Teucrium chamaedrys	Germandrée petit	X	-	-	-	LC	-	

	chêne							
Teucrium scorodonia	Germandrée/ Germandrée sauge des bois	X	-	-	-	LC	-	
Thymus drucei	Thym arctique	X	-	-	-	-	-	
Thymus serpyllum	Thym serpolet	X	-	-	-	-	-	
Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	X	-	-	-	LC	DC	
Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	X	-	-	-	LC	-	
Tordylium maximum	Tordyle élevé	X	-	-	-	LC	DC	
Torilis japonica	Torilis faux-cerfeuil	X	-	-	-	LC	-	
Tragopogon dubius subsp. major	Grand salsifis	X	-	-	-	-	-	
Tragus racemosus	Bardanette racémeuse	X	-	-	-	LC	-	
Trifolium campestre	Trèfle couché - Trèfle jaune	X	-	-	-	LC	-	
Trifolium medium	Trèfle intermédiaire	X	-	-	-	LC	-	
Trifolium pratense	Trèfle des près	X	-	-	-	LC	-	
Trifolium repens	Trèfle rampant/ Trèfle blanc	X	-	-	-	LC	-	
Trifolium scabrum	Trèfle rude	X	-	-	-	LC	-	

Trisetum flavescens	Trisète alpestre	X	-	-	-	LC	-	
Urtica dioica	Ortie dioique/ Grande Ortie	X	-	-	-	LC	-	
Valeriana officinalis	Valériane officinale	X	-	-	-	LC	-	
Valerianella carinata	Mâche carénée	X	-	-	-	LC	-	
Valerianella locusta	Mâche doucette	X	-	-	-	LC	-	
Verbena officinalis	Verveine officinale	X	-	-	-	LC	-	
Veronica arvensis	Véronique des champs	X	-	-	-	LC	-	
Veronica chamaedrys	Véronique petit chêne	X	-	-	-	LC	-	
Veronica persica	Véronique de Perse	X	-	-	-	-	-	
Viburnum lantana	Viorne mancienne	X	-	-	-	LC	-	
Vicia cracca	Vesce cracca - Pois à crapauds	X	-	-	-	LC	-	
Vicia hirsuta	Vesce hérissée	X	-	-	-	LC	-	
Vicia sativa subsp. Nigra	Vesce à feuilles étroites	X	-	-	-	-	-	
Vicia sativa subsp. sativa	Vesce cultivée	X	-	-	-	-	-	
Vicia sepium	Vesce des haies	X	-	-	-	LC	-	
Vinca minor	Petite pervenche	X	-	-	-	LC	-	

Vincetoxicum hirundinaria	Dompte venin officinal	X	-	-	-	LC	-	
Viola odorata	Violette odorante	X	-	-	-	LC	-	
Viola riviniana	Violette de rivin	X	-	-	-	LC	-	
Viola suavis	Violette suave	X	-	-	-	LC	-	
Viscum album subsp. album	Gui commun	X	-	-	-	-	-	
Vulpia ciliata	Vulpie ciliée	X	-	-	-	LC	-	
Vulpia myuros	Vulpie queue de rat	X	-	-	-	LC	-	

AMBERIEU-EN-BUGEY : listes de la faune inventoriée :

Insectes Rhopalocères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Amaryllis	*Pyronia tithonus*	2015
Argus bleu céleste (Bel-Argus)	*Polyommatus bellargus*	2014
Aurore	*Anthocharis cardamines*	2011
Azuré commun (Argus bleu)	*Polyommatus icarus*	2013
Azuré des Nerpruns	*Celastrina argiolus*	2015
Azuré frêle	*Cupido minimus*	2015
Belle-Dame	*Vanessa cardui*	2015
Brun des Pélargoniums	*Cacyreus marshalli*	2015
Carte géographique	*Araschnia levana*	2015
Citron	*Gonepteryx rhamni*	2015
Demi-Deuil	*Melanargia galathea*	2014
Fadet commun (Procris)	*Coenonympha pamphilus*	2013
Flambé	*Iphiclides podalirius*	2015
Fluoré	*Colias alfacariensis*	2014
Grand Sylvain	*Limenitis populi*	2015
Grande Tortue	*Nymphalis polychloros*	2015
Machaon	*Papilio machaon*	2015
Mélitée des centaurées (Grand Damier)	*Melitaea phoebe*	2015
Mélitée des Mélampyres (Damier Athalie)	*Melitaea athalia*	2015
Mélitée des Scabieuses	*Melitaea parthenoides*	2015
Mélitée du Plantain	*Melitaea cinxia*	2015
Myrtil	*Maniola jurtina*	2015
Paon du Jour	*Aglais io*	2014
Petit Argus (Azuré de l'Ajonc)	*Plebejus argus*	2012
Petit Collier argenté	*Boloria selene*	2015
Petit Nacré	*Issoria lathonia*	2015
Petit Sylvain	*Limenitis camilla*	2015
Petite Tortue	*Aglais urticae*	2015
Piéride de la Moutarde	*Leptidea sinapis*	2013
Piéride de la Rave	*Pieris rapae*	2015
Piéride du Chou	*Pieris brassicae*	2015
Piéride du Navet	*Pieris napi*	2015
Robert-le-Diable	*Polygonia c-album*	2015
Silène	*Brintesia circe*	2012
Souci	*Colias croceus*	2015
Soufré	*Colias hyale*	2015
Sylvaine	*Ochlodes sylvanus*	2015
Tabac d'Espagne	*Argynnis paphia*	2015
Tircis	*Pararge aegeria*	2015
Vulcain	*Vanessa atalanta*	2015

Insectes Odonates :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Aeschne bleue	*Aeshna cyanea*	2015
Aeschne mixte	*Aeshna mixta*	2014
Aeschne-velue printanière	*Brachytron pratense*	2011
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	2014
Anax empereur	*Anax imperator*	2015
Brunette hivernale	*Sympecma fusca*	2012
Caloptéryx vierge	*Calopteryx virgo*	2015
Caloptéryx vierge (C.v.meridionalis)	*Calopteryx virgo meridionalis*	2011
Cordulégastre annelé	*Cordulegaster boltonii*	2015
Orthétrum à stylets blancs	*Orthetrum albistylum*	2015
Sympétrum sanguin	*Sympetrum sanguineum*	2015

Insectes Orthoptères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Caloptène italien	*Calliptamus italicus*	2015
Caloptène ochracé	*Calliptamus barbarus barbarus*	2013
Conocéphale bigarré	*Conocephalus fuscus*	2012
Conocéphale gracieux	*Ruspolia nitidula*	2012
Courtilière commune	*Gryllotalpa gryllotalpa*	2013
Criquet des clairières	*Chrysochraon dispar dispar*	2012
Criquet des Genévriers	*Euthystira brachyptera*	2012
Criquet des larris	*Chorthippus mollis mollis*	2011
Criquet verdelet	*Omocestus viridulus*	2012
Gomphocère roux	*Gomphocerippus rufus*	2015
Grande Sauterelle verte	*Tettigonia viridissima*	2012
Grillon champêtre	*Gryllus campestris*	2015
Grillon domestique	*Acheta domesticus*	2015
Oedipode aigue-marine	*Sphingonotus caerulans caerulans*	2015
Oedipode turquoise	*Oedipoda caerulescens caerulescens*	2015
Phanéroptère commun	*Phaneroptera falcata*	2013
Sténobothre de la Palène	*Stenobothrus lineatus lineatus*	2012
Tétrix commun	*Tetrix undulata*	2014
Tétrix des sables	*Tetrix bipunctata*	2013

Insectes Hyménoptères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
	Andrena (Trachandrena) haemorrhoa	2014
	Anthophora (Anthophora) plumipes	2015
	Bombus (Bombus) lucorum	2014

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
	Bombus (Bombus) terrestris	2015
	Bombus (Megabombus) hortorum	2015
	Bombus (Melanobombus) lapidarius	2015
	Bombus (Pyrobombus) hypnorum	2015
	Bombus (Thoracobombus) pascuorum	2015
Frelon européen	*Vespa crabro*	2015
	Xylocopa (Xylocopa) violacea	2015

Amphibiens :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	2015
Crapaud commun ou épineux	*Bufo bufo / spinosus*	2015
Grenouille rousse	*Rana temporaria*	2015
Grenouille verte indéterminée	*Pelophylax sp.*	2013
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	2015
Triton alpestre	*Ichthyosaura alpestris*	2011
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	2014

Reptiles :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Coronelle lisse	*Coronella austriaca*	2013
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	2015
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	2015
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	2015
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	2015
Lézard vert occidental	*Lacerta bilineata*	2012
Orvet fragile	*Anguis fragilis*	2013

Mammifères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Belette d'Europe	*Mustela nivalis*	2015
Blaireau européen	*Meles meles*	2014
Campagnol roussâtre	*Myodes glareolus*	2015
Chamois	*Rupicapra rupicapra*	2015
Chat forestier	*Felis silvestris*	2013
Chevreuil européen	*Capreolus capreolus*	2015
Crocidure musette	*Crocidura russula*	2012
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	2015
Fouine	*Martes foina*	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	2015
Lapin de garenne	*Oryctolagus cuniculus*	2014
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*	2015
Lynx boréal	*Lynx lynx*	2015
Mulot sylvestre	*Apodemus sylvaticus*	2013
Putois d'Europe	*Mustela putorius*	2011
Rat surmulot	*Rattus norvegicus*	2015
Renard roux	*Vulpes vulpes*	2012
Sanglier	*Sus scrofa*	2015
Souris grise	*Mus musculus domesticus*	2014

Oiseaux :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*	2015
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	2015
Autour des palombes	*Accipiter gentilis*	2012
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	2015
Bécasse des bois	*Scolopax rusticola*	2015
Bec-croisé des sapins	*Loxia curvirostra*	2012
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	2015
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	2015
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	2015
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	2015
Bruant fou	*Emberiza cia*	2015
Bruant ortolan	*Emberiza hortulana*	2005
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	2015
Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*	2008
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	2013
Buse variable	*Buteo buteo*	2015
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	2015
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	2015
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	2011
Choucas des tours	*Corvus monedula*	2015
Chouette hulotte	*Strix aluco*	2015
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*	2015
Cincle plongeur	*Cinclus cinclus*	2015
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	2015
Corbeau freux	*Corvus frugilegus*	2015
Corneille noire	*Corvus corone*	2015
Coucou gris	*Cuculus canorus*	2013
Courlis cendré	*Numenius arquata*	2014

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	2012
Épervier d'Europe	*Accipiter nisus*	2015
Étourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	2015
Faisan de Colchide	*Phasianus colchicus*	2013
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	2015
Faucon émerillon	*Falco columbarius*	2011
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	2015
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	2015
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	2015
Gallinule poule-d'eau	*Gallinula chloropus*	2013
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	2015
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*	2015
Goéland leucophée	*Larus michahellis*	2015
Grand Corbeau	*Corvus corax*	2015
Grand Cormoran	*Phalacrocorax carbo*	2015
Grand-duc d'Europe	*Bubo bubo*	2015
Grande Aigrette	*Casmerodius albus*	2012
Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	1982
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	2015
Grive draine	*Turdus viscivorus*	2015
Grive litorne	*Turdus pilaris*	2015
Grive mauvis	*Turdus iliacus*	2015
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	2015
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*	2015
Grue cendrée	*Grus grus*	2012
Guêpier d'Europe	*Merops apiaster*	2013
Harle bièvre	*Mergus merganser*	2015
Héron cendré	*Ardea cinerea*	2015
Héron pourpré	*Ardea purpurea*	1984
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	2015
Hirondelle de rochers	*Ptyonoprogne rupestris*	2015
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	2015
Huppe fasciée	*Upupa epops*	2012
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	2015
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	2014
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	2011
Martinet à ventre blanc	*Apus melba*	2015
Martinet noir	*Apus apus*	2015
Merle noir	*Turdus merula*	2015
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	2015
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*	2015
Mésange charbonnière	*Parus major*	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Mésange huppée	*Lophophanes cristatus*	2015
Mésange noire	*Periparus ater*	2015
Mésange nonnette	*Poecile palustris*	2015
Milan noir	*Milvus migrans*	2015
Milan royal	*Milvus milvus*	2015
Moineau domestique	*Passer domesticus*	2015
Moineau friquet	*Passer montanus*	2014
Oedicnème criard	*Burhinus oedicnemus*	1983
Outarde canepetière	*Tetrax tetrax*	1982
Perdrix grise	*Perdix perdix*	1982
Perruche ondulée	*Melopsittacus undulatus*	2015
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	2015
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*	2015
Pic mar	*Dendrocopos medius*	2012
Pic noir	*Dryocopus martius*	2015
Pic vert	*Picus viridis*	2015
Pie bavarde	*Pica pica*	2015
Pie-grièche à tête rousse	*Lanius senator*	1983
Pigeon biset domestique	*Columba livia f. domestica*	2015
Pigeon colombin	*Columba oenas*	2015
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	2015
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	2015
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*	2012
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*	2013
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*	2014
Pouillot siffleur	*Phylloscopus sibilatrix*	2011
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	2015
Roitelet à triple bandeau	*Regulus ignicapilla*	2011
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	2012
Rollier d'Europe	*Coracias garrulus*	2009
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*	2015
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	2015
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	2015
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros*	2015
Serin cini	*Serinus serinus*	2015
Sittelle torchepot	*Sitta europaea*	2015
Tarier des prés	*Saxicola rubetra*	2009
Tarier pâtre	*Saxicola rubicola*	2015
Tarin des aulnes	*Carduelis spinus*	2015
Tichodrome échelette	*Tichodroma muraria*	2015
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	2011
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*	2015
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*	2012
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	2015
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	2015
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*	2015